

INSTITUT
MONTAIGNE



Après le Japon, la France...

Faire du vieillissement un moteur de croissance

Romain GEISS

NOTE DÉCEMBRE 2007

L'Institut Montaigne est un laboratoire d'idées - *think tank* - indépendant créé fin 2000 par Claude Bébéar. Il est dépourvu de toute attache partisane et ses financements, exclusivement privés, sont très diversifiés, aucune contribution n'excédant 2 % du budget. Il réunit des chefs d'entreprise, des hauts fonctionnaires, des universitaires et des représentants de la société civile issus des horizons et des expériences les plus variés. Il concentre ses travaux sur trois axes de recherche.

Cohésion sociale :

mobilité sociale, intégration des minorités, légitimité des élites...

Modernisation de la sphère publique :

réforme de l'État, éducation, système de santé...

Stratégie économique et européenne :

compétitivité, spécialisation industrielle, régulation...

Grâce à ses chercheurs associés et à ses groupes de travail, l'Institut Montaigne élabore des propositions concrètes de long terme sur les grands enjeux auxquels nos sociétés sont confrontées. Ces recommandations résultent d'une méthode d'analyse et de recherche rigoureuse et critique. Elles font ensuite l'objet d'un lobbying actif auprès des décideurs publics.

À travers ses publications et ses conférences, l'Institut Montaigne, *think tank* pionnier en France, souhaite jouer pleinement son rôle d'acteur du débat démocratique.

L'Institut Montaigne s'assure de la validité scientifique et de la qualité éditoriale des travaux qu'il publie, mais les opinions et jugements qui y sont formulés sont exclusivement ceux de leurs auteurs. Ils ne sauraient être imputés ni à l'Institut, ni, a fortiori, à ses organes directeurs.

*Il n'est désir plus naturel
que le désir de connaissance*

INSTITUT
MONTAIGNE



L'AUTEUR

Romain Geiss est chercheur associé à l'Institut Montaigne. Diplômé d'HEC et titulaire d'un master de Droit des affaires et de fiscalité de l'Université Paris I (Panthéon-Sorbonne), il a séjourné plusieurs mois au Japon à l'occasion d'un stage au sein d'une grande entreprise. Sous l'égide de l'Institut Montaigne, il a déjà été co-rapporteur de *Ouvrir les grandes écoles à la diversité* (janvier 2006) et co-auteur de *Université, recherche : une fondation pour rattraper le retard* (avril 2006).

Après le Japon, la France...
Faire du vieillissement
un moteur de croissance

par Romain GEISS

SOMMAIRE

Préface	5
Introduction	7
Partie I : État des lieux	9
Chapitre I : Le visage ridé de la population japonaise.....	11
Chapitre II : De la facture à la fracture	21
Chapitre III : La tentation du déclin ?	33
Partie II : Remèdes	37
Chapitre I : Avec moins, faire aussi bien sinon mieux... ..	39
Chapitre II : ... pour espérer solidairement redistribuer sans plus gaspiller	54
Partie III : Propositions	63
Conclusion	75
Remerciements	77
Bibliographie	79

PRÉFACE

La France, entend-on souvent, est condamnée à voir sa population vieillir. « Condamner », c'est bien le mot ! Car sur un plan personnel, la vieillesse est aujourd'hui souvent vécue comme une relégation, une véritable damnation ; et d'un point de vue collectif, elle est de plus en plus perçue comme un handicap, voire une menace, en particulier pour le dynamisme et la compétitivité de notre économie.

Face au vieillissement, le seul recours envisagé par les politiques réside essentiellement dans l'immigration. Pourtant, celle-ci ne constitue pas la seule réponse possible. Ailleurs dans le monde, d'autres ont fait le choix de faire de leur population vieillissante une force plutôt qu'une faiblesse. L'exemple le plus intéressant nous vient du Japon. En adoptant très tôt une attitude offensive, l'Archipel est en passe de faire de son vieillissement l'un des principaux moteurs de sa croissance.

Accepter, sans fatalisme, le vieillissement de notre population ; valoriser son potentiel pour en faire une dynamique d'innovations. Voilà les principaux enseignements à tirer de la présente note qui pousse très loin l'analyse du modèle japonais. Il en va certes de la compétitivité future de notre économie, mais également de la pérennisation de notre modèle de société. Un modèle dans lequel les personnes âgées devraient pouvoir regagner non seulement toute leur place mais aussi tout le respect qu'elles méritent.

Claude Bébéar

INTRODUCTION

Doyen des pays industrialisés, le Japon fait aujourd'hui figure de laboratoire mondial du vieillissement. L'accélération du processus depuis le milieu des années 1990 a eu de multiples répercussions socio-économiques, tant au niveau du maintien de sa compétitivité sur la scène internationale que de l'équilibre de ses finances publiques.

Pour relever ce défi, le Japon s'est très tôt engagé sur la voie de réformes pragmatiques. Servi par une prise de conscience collective, l'Archipel est désormais en passe de faire du vieillissement une dynamique d'innovation et de consommation. Cette profonde mutation du modèle nippon, masquée par la délicate sortie de crise déflationniste dans laquelle le Japon s'était enlisé depuis 1991, est restée pratiquement inaperçue en France. Pourtant, le chemin tracé par cette optimisation sous contraintes pourrait nous être précieux quand à notre tour, à mesure que nos baby-boomers partiront à la retraite, notre société se mettra à grisonner.

La France peine encore à s'accommoder de son vieillissement : elle préfère en effet fustiger l'inemployabilité de ses seniors et l'inutilité sociale de ses vieillards, en pointant du doigt le coût prohibitif pour la collectivité de leurs retraites ou de leur santé. Si bien que le vieillissement de notre population est d'abord perçu comme une menace, pour la créativité, la croissance, l'avenir.

Or, cela n'est pas une fatalité mais un choix implicite qui n'a que des inconvénients, y compris sur le plan économique. Une autre vision du vieillissement, plus offensive, est possible. À cet égard, le Japon pourrait nous servir, si ce n'est de modèle, en tout cas de référence.

PARTIE I
ÉTAT DES LIEUX

Souvent le parent pauvre de la politique économique nippone, la démographie s'est rappelée au bon souvenir des pouvoirs publics. Avec l'accélération du processus de vieillissement, le Japon a été forcé d'en accompagner les lourdes conséquences économiques et sociales, sans d'ailleurs toujours réussir à en suivre le rythme.

CHAPITRE I

LE VISAGE RIDÉ DE LA POPULATION JAPONAISE

1.1 PLUS DE SENIORS

Vers un suicide collectif ?

Après avoir atteint un pic en 2004, la population japonaise a amorcé son déclin en 2005¹, devançant les prévisions les plus pessimistes. Des 127,8 millions d'habitants que comptait encore le Japon en 2005, il ne devrait plus en rester que 100,6 en 2050.

À cela, plusieurs raisons :

- *Une baisse marquée et régulière de la fécondité, d'abord délibérée puis subie.* L'intensité du *baby-boom* (plus de 8 millions de naissances entre 1947 et 1949, soit plus de 4 enfants par femme en moyenne) a en effet amené les pouvoirs publics, afin d'écartier tout risque de surpeuplement, à décider de lois eugéniques favorisant la stérilisation et l'avortement (1948). Efficaces, celles-ci ont réduit de moitié le taux de fécondité, lequel est passé de 4,32 à 2,04 enfants par femme entre 1949 et 1957. Définitivement en deçà du taux de

¹ La population japonaise a enregistré pour la première fois depuis l'après guerre un déclin (- 20 000 personnes soit - 0,02 %) entre le 1^{er} octobre 2004 et le 1^{er} octobre 2005. Statistiques tirées de *Annual report on the aging society*, Cabinet office, Government of Japan, 2006.

remplacement² après 1975 malgré une timide reprise³, ce taux a ensuite suivi une baisse non plus souhaitée mais subie. En 1989, en s'établissant à 1,57, il bat le record de 1966, année du *hinoeuma*⁴, ce qui provoque un électrochoc dans le pays. En vain, le taux de fécondité ne s'est plus établi qu'à 1,46 enfant par femme en 1993, est même tombé à 1,25 en 2005 pour finalement remonter à 1,32 en 2006 (contre 2,0 en France).

- *Une hausse de la mortalité.* L'avancée en âge des générations plus nombreuses de la première moitié du XX^e siècle a entraîné une hausse mécanique du nombre de décès (1,07 millions en 2005 ; + 2 %) qui l'emporte désormais sur celui des naissances (1,06 millions ; - 3,5 %).
- *Un trop faible solde migratoire pour compenser le déséquilibre.* Historiquement faible au Japon, l'immigration n'est pas en mesure de compenser le déficit de naissances (1,97 millions d'immigrés en 2005, soit seulement 1,54 % de la population). En effet, le solde migratoire (entrées moins sorties), négatif en 2004 (- 35 000), serait à peine positif en 2005 (+ 6 500).

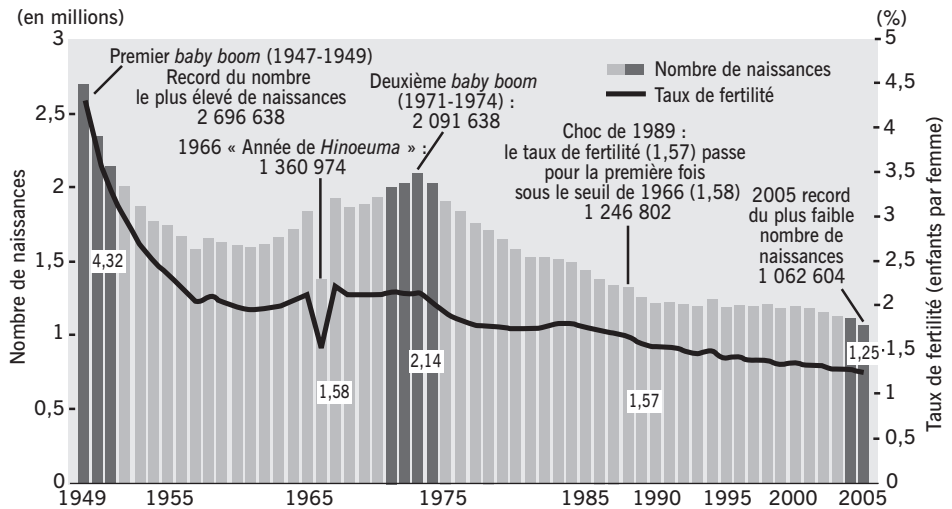
Trop faible pour compenser la hausse de la mortalité, la fécondité n'a pu, en l'absence de solde migratoire significatif, enrayer le déclin de la population totale.

² Une génération assure son remplacement si le nombre de filles dans la génération des enfants est égal au nombre de femmes dans la génération des parents. À cause du rapport de masculinité à la naissance (il naît 105 garçons pour 100 filles) et de la faible mortalité infantile, le niveau de remplacement est atteint lorsque les femmes ont environ 2,1 enfants dans les pays développés.

³ D'après le ministère de la Santé et des Affaires sociales, dans son *Annual report on Health and Welfare*, 1991-1992, les autorités japonaises situent un second *baby-boom* entre 1971 et 1974 ; les démographes Kobayashi, Matsukura et Ogawa n'y voient que l'« effet d'écho » du premier *baby-boom* avec leur arrivée à l'âge fertile.

⁴ Le taux de fécondité s'est brusquement effondré en 1966 (1,58 enfant par femme) avant de se redresser l'année suivante. L'année 1966, année du « Cheval de feu » (*hinoeuma*), est ainsi nommée d'après un cycle de 12 noms d'animaux et un autre des dix premières lettres de l'alphabet, de A à J, elle revient tous les 60 ans. Selon de vieilles croyances, une fille née une année *hinoeuma* est condamnée à une mauvaise destinée. Bien que beaucoup de Japonais ne prennent pas cette tradition au sérieux, pour les seules années *hinoeuma* où l'on dispose de statistiques fiables, 1906 et 1966 ont toutes deux été marquées par une baisse significative du nombre de naissances.

Tendances annuelles de fertilité et de naissance (1949 - 2005)



Source : Vital Statistics, Ministry of Health, Labour and Welfare

Des Japonais plus vieux

Dans le même temps, la part des plus de 65 ans (seniors) augmente : l'Archipel en compte aujourd'hui 26,4 millions, soit 3,5 fois plus qu'en 1970. Avec 20,7 % de sa population qui a plus de 65 ans, le Japon fait désormais figure de doyen du monde (pour mémoire, cette proportion atteint 16,6 % en France et seulement 12,3 % aux États-Unis).

Ce chiffre record cache toutefois de profondes disparités :

- *Inégalités selon les régions.* Une large majorité des préfectures nippones (30 sur 47) dépasse en effet la moyenne nationale et leur proportion varie sensiblement, de 16,9 % dans la préfecture urbaine de Saitama (au nord de Tokyo) à 28,1 % dans celle, rurale, d'Akita (au nord de Honshu, sur la mer du Japon). Phénomène massivement rural, l'augmentation du nombre de seniors est encore relativement faible dans les trois plus grandes régions urbaines du pays (Tokyo, Osaka, Fukuoka).

- *Disparités selon l'âge et le sexe.* Il y a d'une part de jeunes seniors (65-74 ans), le plus souvent encore actifs et en bonne santé, qui comptent pour 55 % de la population senior, et, d'autre part, des plus âgés et plus fragiles (plus de 75 ans). Parmi cette dernière catégorie, 25 000 centenaires, dont 85 % de femmes. Formidable conséquence de l'amélioration des conditions d'hygiène et du système de santé, l'espérance de vie à la naissance⁵ s'est fortement allongée (de près de 32 ans pour les femmes et 28,5 pour les hommes depuis 1947), sans pour autant que ne se réduise l'écart entre les sexes⁶. Si bien que la grande vieillesse est surtout le fait de femmes seules : en 2005, parmi les foyers de plus de 65 ans, 1 sur 5 était tenu par des veuves (63 % des plus de 75 ans sont des femmes).

Un phénomène qui va s'amplifier

« Vieillissante⁷ » en 1970, la population japonaise est devenue « âgée » en seulement 24 ans. Là où l'Allemagne avait mis 41 ans (1931-1972) à passer d'un état à l'autre, le Royaume-Uni 45 (1930-1975), la Suède 85 (1890-1975) et la France 115 (1864-1979) ! Les États-Unis devraient, quant à eux, en mettre 69 (1944-2013) ; la Chine, seulement 26 (2000-2026).

Phénomène récent, la rapide augmentation de la proportion des plus de 65 ans témoigne du rythme accéléré du vieillissement nippon : après avoir doublé en 1994, la population senior devrait avoir triplé dès 2007.

Cela devrait se poursuivre d'ici à 2020 avant de se stabiliser. Toutefois, en raison de la contraction de la population, la proportion des plus de 65 ans va continuer à augmenter, pour atteindre 26,0 % en 2015 et 35,7 % en 2050. Cette évolution est loin d'être uniforme :

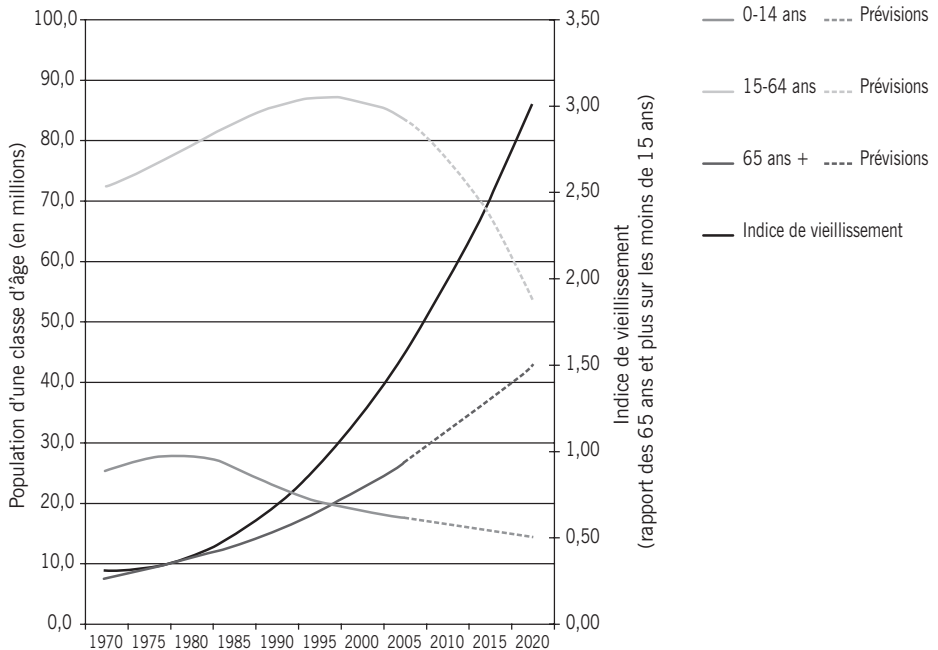
- Premièrement, l'arrivée progressive des générations nombreuses du *baby-boom* (1947-1949) à l'âge de la retraite va *faire croître l'effectif des plus de 65 ans de presque 8 millions de personnes* en seulement trois ans (2012-2015).

⁵ En 2004, elle s'établissait à 85,58 ans pour les femmes et à 78,64 ans pour les hommes, contre respectivement, 53,96 et 50,06 en 1947.

⁶ Il a même augmenté, à l'avantage des femmes, de 5 à 7 ans entre 1970 et 2004.

⁷ Les Nations unies considèrent qu'une population est « vieillissante » quand plus de 7 % a plus de 65 ans ; elle est « âgée » quand ce taux dépasse 14 %.

Évolution démographique 1970-2020



- Deuxièmement, plus on se rapproche du haut de la pyramide des âges, plus la croissance du nombre de seniors est forte : la proportion des plus de 75 ans devrait ainsi doubler en seulement 20 ans, passant de 8,9 % de la population totale en 2005 à 16,7 % en 2025. La forte croissance du nombre des plus de 85 ans participera de la sensible augmentation de l'âge moyen, passant de 42 ans aujourd'hui à plus de 46 en 2015.
- Troisièmement, ce vieillissement gagnera progressivement les grandes villes, en raison notamment de leur meilleur équipement, entraînant du même coup une relative dépopulation des campagnes⁸ : entre 2000 et 2030, le taux de croissance de la population des plus de 65 ans dépassera 75 % près de Tokyo et Osaka, alors que la moyenne ne devrait pas excéder 50 % dans la majorité des préfectures.

⁸ À ce sujet, lire Norimitsu Onishi, *Aging and Official Abandonment Carries a Japanese Village to Extinction*, *The New York Times* on April 26, 2006 and at *Japan Focus* on May 4, 2006.

- Enfin, la durée de la dépendance continuant à diminuer (de 6,2 à moins de 6 ans entre 2000 et 2002), ce sont autant d'années de vie saine qui sont gagnées sur la mort. *Plus nombreux, les seniors sont aussi en meilleure santé et le restent plus longtemps.*

Conséquence de l'augmentation de l'espérance de vie et de la contraction de la population, les seniors nippons sont à la fois quantitativement et proportionnellement plus nombreux ; cela participe du vieillissement par le haut de l'Archipel.

1.2 MOINS DE JEUNES

Seule l'augmentation massive des jeunes classes d'âge est en mesure de relativiser le poids des seniors dans la population totale. Mais il faudrait pour cela aller à contre-tendance : en 2005, le Japon ne comptait plus que 17,4 millions de moins de 15 ans (jeunes), soit 1,5 fois moins qu'en 1970.

Leur proportion dans la population totale a même chuté plus vite : si les jeunes comptaient encore pour 27,0 % de la population japonaise en 1970 (soit 25,1 millions), ils n'étaient plus que 23,5 % en 1980, 18,2 % en 1990 et seulement 13,9 % en 2005⁹. Parallèlement, alors que la part des seniors est vouée à augmenter régulièrement (l'incertitude est faible, puisque les personnes qui atteindront 65 ans d'ici à 2020 sont bien sûr déjà toutes nées), c'est l'inverse qui se produira pour les jeunes : leur nombre devrait s'établir en 2015 autour de 16,2 millions, soit 12,8 % de la population totale. Autrement dit, la moitié du nombre de seniors (33 millions, soit 26,0 % de la population totale)¹⁰.

Pourtant, malgré la pression du vieillissement, **aucune des mesures traditionnelles de soutien à la démographie (application de politiques natalistes, recours à l'immigration) n'a véritablement été suivie par les pouvoirs publics nippons.**

⁹ Contre encore 18 % en France et 20,1 % aux États-Unis.

¹⁰ Dernières projections disponibles ; tout comme les recensements nationaux, les projections du NIPSSR (National Institute of Population and Social Security Research) sont réalisées tous les 5 ans. Les dernières actuellement disponibles ont été réalisées en 2002 et publiées en 2003.

La grève des ventres¹¹

L'attitude de la Diète¹² – où d'ailleurs ne siègent que 10,7 % de parlementaires femmes¹³ – comme celle du gouvernement, laisse plutôt perplexe quant à sa volonté réelle de mieux soutenir la fécondité : plusieurs plans, trop timides pour être vraiment efficaces, ont jusque là brillé par leurs échecs¹⁴. En partie historiques¹⁵, les raisons sont surtout socio-économiques :

- *Le recul de la natalité s'explique d'abord par celui de la nuptialité* : les Japonais se marient moins (30 % de moins qu'en 1970), plus tard (l'âge moyen au premier mariage a reculé de 4 ans depuis 1970) et divorcent plus (37 % des mariages prononcés, en 2005), entraînant le recul de l'âge de la mère à la naissance du premier enfant de 25,6 ans à 29,1 depuis 1970. Et le désir d'enfant diminue (seulement 40 % des femmes japonaises souhaitent avoir plus d'enfants, contre 69 % en France et 81 % aux États-Unis).
- *Le poids du logement, les frais de santé* (les diagnostics prénataux ou même l'accouchement ne sont qu'imparfaitement remboursés¹⁶) *et le coût de l'éducation* (jusqu'à 25 % du revenu annuel du foyer) *alourdissent trop le budget d'une famille*. Bien qu'ayant été doublées et distribuées dès le premier enfant,

¹¹ Titre emprunté à Francis Rousin. Pour une étude plus poussée sur la place des femmes dans la société japonaise, lire Anne Garrigue, *Japonaises, la révolution douce*, Picquier poche, octobre 2000 ; sur la politique familiale au Japon, lire Pat Boling, *Political Explanations for Japanese Family Policies*, Department of Political, Science Women's Studies Program, Purdue University, paper prepared for ISA Annual Meeting of the Research Committee on Poverty, Social, Welfare and Social Policy, Toronto, August 21-24, 2003.

¹² Chambre basse du parlement japonais.

¹³ En termes d'égalité hommes-femmes, le Japon se place 42^e sur 80. Les femmes occupent 10,7 % des sièges à la Diète et 10 % des postes de managers, leur revenu moyen ne représente que 44 % de celui des hommes (en France, d'après la même étude, elles sont 13,5 % de parlementaires et leur revenu représente 66 % du revenu masculin). Classement tiré de *Gender empowerment measure, Human development report*, table 25, 2006.

¹⁴ Trois plans successifs ont été entrepris. Le premier, l'Angel plan était destiné à identifier les causes du déclin du taux de natalité et de formuler des propositions pour y pallier. Celles-ci ont surtout visé à faciliter l'éducation des enfants. Un large éventail de mesures ont assorti le plan, incluant notamment le développement de crèches, le développement de logements, la revitalisation de communautés locales, l'amélioration de la scolarité ainsi que des mesures visant à faire baisser le coût financier de l'éducation des enfants. Ces mesures ont malgré tout été largement inefficaces, notamment parce que l'environnement éducatif des enfants, certes inapproprié, n'est pas la seule raison pour laquelle les familles japonaises choisissent d'avoir un nombre très faible d'enfants. Pour d'avantage de détails, lire Hideo Ibe, *Aging in Japan*, International Longevity Center, 2000.

¹⁵ La raison principale est historique. Depuis les années 1930, les leaders japonais ont pressé les femmes de faire autant d'enfants possibles afin de contribuer à l'effort de guerre. Sous le slogan « *umeyō, fuyaseyō* » (Faites des enfants ! augmentez [la taille et la force de la nation !]), les moyens de contraception ont disparu et les cliniques pratiquant l'avortement ont été fermées (White, 2002). Conséquence de ces politiques forcées, les hommes politiques actuels avancent sur cette question à pas comptés.

¹⁶ Les diagnostics prénataux (5 000 yens soit 35 euros à chaque consultation) ou même l'accouchement (400 000 yens soit 2 900 euros en moyenne) ne sont que partiellement remboursés par l'assurance-maladie.

les allocations familiales ne soulagent que très partiellement le fardeau (60 000 yens par an (430 euros) pour 1 ou 2 enfants, le double au-delà). Elles ne sont d'ailleurs perçues que par moins d'un tiers des foyers.

S'il n'est pas aisé pour les pouvoirs publics de jouer directement sur les comportements, la dernière tentative en date – le plan *Plus One*, lancé en 2002 par le gouvernement Koizumi – tente de forcer les entreprises à laisser leurs salarié(e)s prendre leurs congés paternité (maternité) et à réduire les charges de travail au moyen de crédits d'impôts non négligeables (1 million de yens soit 7 200 euros par tête). Le successeur de Junichiro Koizumi, Shinzo Abe, devait réfléchir à une révision de la loi sur les allocations familiales et à l'allègement des listes d'attente en crèche (avec le soutien à la création de nouveaux établissements ou la mise en place d'horaires de garde plus flexibles¹⁷).

Parce que trop tardive, l'amélioration de la natalité n'aura, quoi qu'il en soit, qu'un impact limité sur l'indice de vieillissement ; la population totale devrait donc continuer à se contracter.

L'immigration comme ultime recours ?¹⁸

Officiellement, le gouvernement japonais est favorable à une politique d'immigration volontariste. Plusieurs prises de positions publiques¹⁹ montrent toutefois qu'il n'envisage cette dernière que sous l'angle de la nécessité.

Compte tenu de l'ampleur du déséquilibre, afin d'enrayer efficacement le déclin de la population totale (respectivement active), ce sont près de 343 000 immigrés (respectivement 647 000) qui devraient être accueillis chaque année et ce jusqu'en 2050. Tant que le débat n'aura pas été tranché sur le fond, il est peu probable que le Japon décide de recourir à l'immigration dans de telles proportions : à la question « le Japon doit-il accueillir des immigrés (comme corollaire

¹⁷ Seulement 2 millions de places au total ; pour mémoire, environ 1 million d'enfants naissent chaque année au Japon.

¹⁸ Pour une étude plus détaillée, lire Julian Chapple, *The dilemma posed by Japan's population debate*, Journal of contemporary Japanese studies, October 18, 2004.

¹⁹ *Justice Ministry's 'Basic Plan for Immigration Control'*, March 2000; Lire aussi Sakaiya Taichi, *Prime Ministerial Commission looking at Japan's goals in the 21st Century*; Ministry of Economic Trade and Industry, White Paper, 2003; et Sakanaka Hidenori (ancien Directeur du Tokyo Immigration Bureau), *The Future of Japan's Immigration Policy: a battle diary*, 2005.

de sa politique internationale), seulement 17 % des Japonais répondent oui ; 53 % l'envisagent comme un pis-aller²⁰. C'est d'ailleurs vers une politique d'im-

« L'ampleur et la magnitude du choc démographique à venir sont relativement prévisibles »

migration sélective que se sont tournés les pouvoirs publics, l'entrée de travailleurs hautement qualifiés ayant été facilitée depuis 1989. Malgré l'intention affichée²¹ du gouvernement de faire désormais appel à de la main d'œuvre non qualifiée, son accueil n'est pour le

moment pas préparé. Le dernier livre blanc du ministère de l'Économie, du Commerce et de l'Industrie (METI) en explique les raisons : « considérant que le Japon n'a pas le système légal et social permettant d'accepter un nombre important de travailleurs étrangers, et compte tenu de la force des réticences de la population vis-à-vis des travailleurs étrangers, il n'est pas réaliste de faire de la stabilisation de la force de travail un objectif politique majeur ».

Le Japon vieillit donc aussi « par le bas », du fait de la faible natalité et de ses réticences à une plus forte immigration.

Comme la vraisemblance d'une augmentation soudaine et durable du taux de fécondité est assez faible, tout comme l'est le recours massif à l'immigration, **l'ampleur et la magnitude du choc démographique à venir sont donc relativement prévisibles.** C'est finalement l'avancée en âge des générations nombreuses du *baby-boom* (1947-1949) qui rend le vieillissement certain.

²⁰ *New blood to rejuvenate an aging Japan*, The Daily Yomiuri, 5 October, 2001.

²¹ Voir le rapport d'étape du *Council on Fiscal and Economic Policy* publié fin février 2005. Il appelle notamment à « une plus large acceptation des travailleurs étrangers (...), afin de maintenir une croissance forte dans un contexte de taux de fécondité faible et du vieillissement de la société ».

CHAPITRE II

DE LA FACTURE À LA FRACTURE

Parce qu'il s'effectue autant par le haut que par le bas, le vieillissement japonais augmente le nombre de bénéficiaires de transferts sociaux sans pourvoir à leur financement.

2.1 UN MODÈLE SOCIAL À CRÉDIT

Une courbe toujours en hausse, celle des dépenses de l'État ; une autre en baisse régulière depuis 1990, celle des recettes. Entre les deux, une dette abyssale. Voilà planté le décor de l'évolution des finances publiques japonaises.

Explosion des dépenses

En 25 ans, l'endettement de l'État japonais a été multiplié par 6,6 pour dépasser, fin 2006, 832 000 milliards de yens (6 fois la dette de la France à presque 6 000 milliards d'euros, soit 164,5 % du PIB).

Depuis 1991, le Japon est le pays industrialisé où le poids de la dette publique a le plus augmenté. Après l'éclatement de la bulle spéculative, le gouvernement nippon s'est engagé dans d'importants investissements publics destinés à relancer son économie, dépensant jusqu'à deux fois ce qu'il avait encaissé (2002). L'économie japonaise, devenue une « trappe à liquidités²² » (Krugman, 1998), a absorbé l'équivalent de 5,5 % du PIB chaque année depuis 1992 sans toutefois parvenir à redresser la croissance et le yen. Non seulement plus d'un tiers²³ du budget 2006 était encore financé par émission obligataire, mais la balance primaire²⁴ était toujours déficitaire, à hauteur de 2,8 % du PIB. C'est dire l'ampleur de l'hémorragie.

²² Afin de relancer la consommation, la Banque du Japon a baissé autant que possible ses taux d'intérêts, sans pour autant sortir le pays de la spirale déflationniste ; concomitamment, l'investissement est resté faible, les rendements escomptés étant trop bas. Pour le relancer, une seule solution : faire en sorte que le taux d'intérêt réel soit négatif. Impossible quand le nominal est déjà à zéro, sauf à promettre de ne pas l'augmenter en cas de retour à l'inflation.

²³ 37,6 % exactement.

²⁴ Différence entre les dépenses et les recettes de l'État, hors charges de la dette.

Et ce n'est là que la partie émergée de l'iceberg : après avoir déjà grimpé de 13 % depuis 1990, les dépenses augmenteront de 36 % d'ici 2025 et le besoin en financements à 636 000 milliards d'ici 2050 :

- *Retraites.* À mesure que la vie s'allonge, le nombre d'années de retraite augmente : depuis la mise en place de la couverture universelle de retraite en 1961, l'espérance de vie à 65 ans a progressé de 9 ans pour les femmes (pour atteindre un total de 23 années) et de 6,5 ans pour les hommes (respectivement 18). **S'il faut saluer cette évolution, il est néanmoins nécessaire d'en mesurer le coût pour la collectivité** : déjà plus nombreux, les retraités devraient jouir de leurs pensions beaucoup plus longtemps.

À modèle social inchangé, les dépenses sociales au seul titre des retraites devraient passer de 47 000 à 65 000 milliards de yens d'ici à 2025. Certes, un fonds de réserve cumulant l'équivalent de plus de 3 années de prestations a été constitué pour parer à l'hémorragie. Mais celle-ci a déjà commencé : le système serait en déficit depuis 2000 si l'État n'utilisait pas chaque année les ressources fiscales pour le financer. Ce fut le cas à hauteur de 5 600 milliards de yens en 2003 (1,1 % du PIB, soit un tiers du régime de base). Et les réserves du fonds pourraient se tarir beaucoup plus rapidement que les prévisions ne le laissent entrevoir si le taux de rendement réel des actifs était inférieur aux estimations gouvernementales²⁵. D'après le FMI, les précédentes projections démographiques utilisées par le gouvernement japonais lors de l'élaboration successive des plans de réformes de retraites se sont toujours avérées exagérément optimistes. Si elles étaient plus conformes à celles du *National Institute of Population and Social Security Research* (NIPSSR), le déficit primaire du système de retraites pourrait passer de 2 à 2,5 % du PIB d'ici 2050.

- *Assurance maladie.* Avec l'accélération du vieillissement démographique (les personnes âgées dépensent trois à quatre fois plus que les jeunes), les dépenses médicales devraient presque doubler en vingt ans, passant de 28 000 à 48 000 milliards de yens.
- *Autres aides sociales.* Quant aux autres dépenses sociales (qui comprennent une part importante de prestations destinées aux personnes âgées, dont

²⁵ Selon les données gouvernementales, les actifs du fonds de retraites ne représenteraient plus que 12 % du PIB d'ici 2050 en tenant compte d'un taux de rendement prévu de 3,2 %. Les actifs des retraites publiques pourraient cependant se tarir d'ici 2050 si ce taux de rendement n'était que de 2,5 %, soit un taux proche de celui des obligations publiques d'État à 20 ans émises en 2004.

certains services à la personne, le handicap et la dépendance), elles devraient elles aussi doubler, passant de 15 000 à 28 000 milliards de yens d'ici à 2025.

Baisse des recettes

Dans le même temps, les recettes fiscales souffrent d'une baisse constante depuis 1990 ; elles sont ainsi passées de 60 100 à 45 900 milliards de yens (- 25 %). Et les perspectives ne sont guère encourageantes :

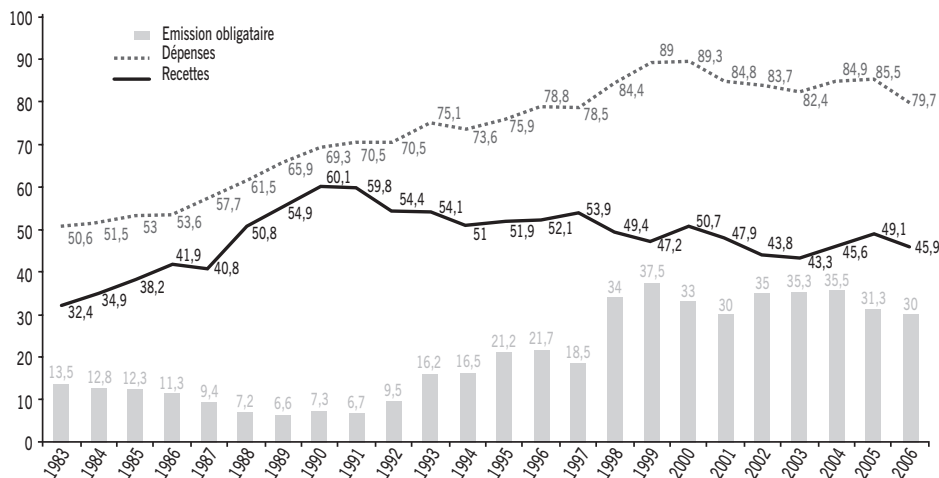
- *Pénurie de main d'œuvre.* Après avoir atteint un pic de 67,9 millions en 1998, la population active s'est depuis contractée de près de 1,4 million d'actifs (- 2 %). Si le vieillissement démographique, couplé à une très faible immigration, explique partiellement ce déclin, le fléchissement du taux d'activité y a également contribué. Par ailleurs, le doublement du taux de chômage entre 1991 et 2006 (de 2,1 % à 4,0 %) révèle l'inadéquation de l'offre à la demande de travail et/ou l'insuffisance de créations nettes d'emplois.
- *Contraction du taux d'épargne.* Amorcée en 1997, la baisse du taux d'épargne se confirme comme une tendance à long terme (aujourd'hui à 5,5 %). Les incertitudes qui pèsent sur la couverture sociale et sur l'évolution future de la fiscalité pourraient certes provoquer un repli des ménages les plus jeunes vers l'épargne mais rien n'indique qu'il contrebalancerait efficacement l'exercice du droit à la consommation que revendiquent désormais les seniors. L'amenuisement de l'épargne réduit le volume de capitaux disponibles pour l'investissement, déjà découragé par les faibles rendements. Si bien que l'équilibre entre épargne et investissement pourrait être mis à mal et conduire à l'aggravation du déficit courant. Or, la soutenabilité de l'endettement en cas de hausse des taux longs serait alors remise en question, le coût de la dette augmentant. Toutefois, le stock accumulé dépasse le million de milliards de yens soit 7 350 milliards d'euros.
- *Tassement de la consommation.* La contraction du taux d'épargne induit une hausse immédiate de la consommation. Toutefois, sous la pression du vieillissement démographique, la demande va profondément se transformer et potentiellement baisser sur le marché intérieur (la propension forte des seniors pour le tourisme international ou les produits de luxe notamment occidentaux pourrait, par exemple, favoriser l'externalisation d'une partie de la consommation).

« En l'absence d'une hausse sensible de la productivité, le "manque à croître" devrait atteindre 0,7 % par an »

Ces conséquences socio-économiques pourraient hypothéquer les chances de voir le Japon maintenir un taux de croissance élevé : **en l'absence d'une hausse sensible de la productivité²⁶, le « manque à croître » devrait atteindre 0,7 % par an (0,4 % pour l'Europe)²⁷.**

Déjà erratique, comme en témoigne le recul de 1,2 point au premier semestre 2007, la croissance risque fort de se réduire.

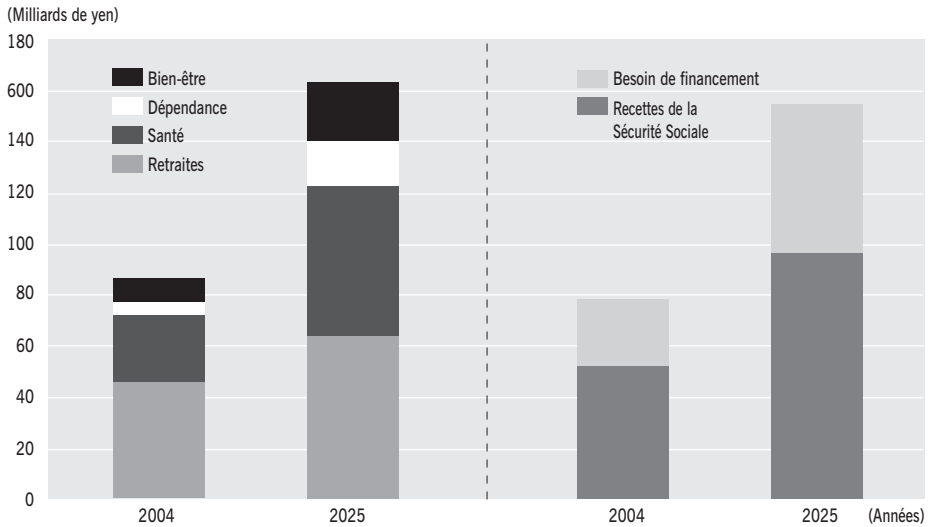
Évolution du budget de l'État (1983-2006)



²⁶ Relation technique entre d'une part la quantité de production obtenue (Q), et d'autre part les combinaisons possibles de travail (L) et de capital (K). La fonction de Cobb-Douglas se définit ainsi : $Q = AL^\beta K^\mu$, où A est une constante, β l'élasticité de Q par rapport à L, μ celle de Q par rapport à K et $\beta + \mu = 1$.

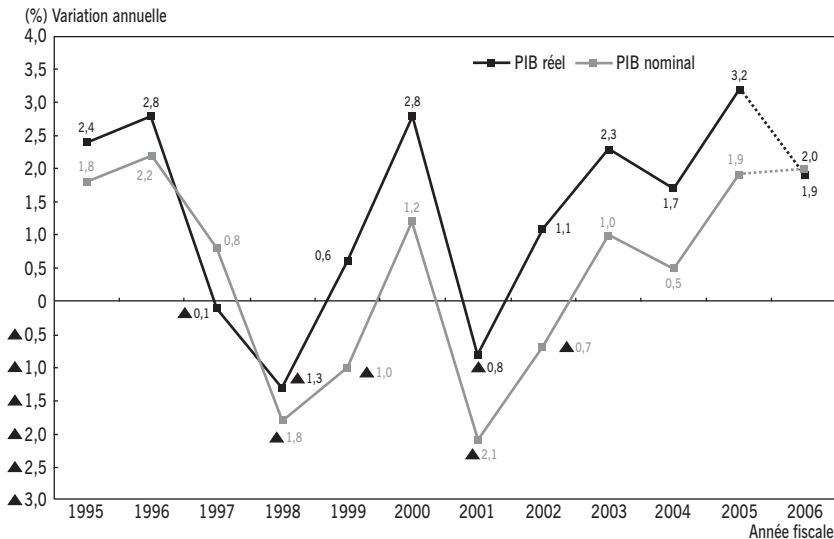
²⁷ OCDE, 2006.

Évolution des dépenses sociales (2004-2025)



Source : *Outlook on Social Security Benefits and Cost Burden, estimated in May 2004*, Conseiller for Social Security, Office of the Director-General of Policy Planning and Evaluation, Ministry of Health, Labour and Welfare.

Évolution du taux de croissance (1995-2006)



Source : Cabinet office

L'impossible équation économique

À prestations constantes, afin de faire face aux besoins en financements, il sera inévitable que soient augmentés les prélèvements :

« Continuer à recourir à l'emprunt pour financer les dépenses courantes reviendrait à reporter le financement des dépenses actuelles sur les générations futures en leur léguant des taux d'endettement astronomiques. »

- *Sur le travail.* La hausse du taux de cotisation, qui passera déjà de 13,6 % pour l'exercice budgétaire 2004 à 18,3 % pour l'exercice 2017, ne suffira pas à combler les déficits. Déjà fragilisée, la compétitivité des entreprises pourrait à nouveau être entamée par une nouvelle augmentation du coût du travail.

- *Sur la consommation.* Pour rétablir l'équilibre des finances publiques, la TVA pourrait être relevée de 5

à 12 %. Une telle hausse, même progressive, aurait à court terme des conséquences très négatives sur le pouvoir d'achat et la consommation.

- *Sur l'avenir.* L'accroissement de la charge publique dans le financement des seules retraites coûterait 0,5 % du PIB à court terme et près de 1,5 % à long terme. En 2006, le service de la dette constituait déjà le deuxième poste de dépenses de l'État (23,5 %), juste après celui de la sécurité sociale (25,8 %). Continuer à recourir à l'emprunt pour financer les dépenses courantes reviendrait à reporter le financement des dépenses actuelles sur les générations futures en leur léguant des taux d'endettement astronomiques.

Bien qu'étant moins nombreux, les jeunes actifs devront donc payer davantage et cela plus longtemps. Les politiques publiques ont été de peu d'effets pour rectifier cette fracture de l'inactivité : 70 % du budget social est destiné aux seniors, à travers les pensions et l'assurance-maladie, alors que seulement 4 % est consacré aux enfants, à travers les allocations familiales et les soins pour les plus petits.

2.2 JEUNES ET VIEUX : VERS LA LUTTE DES CLASSES

« L'image répandue dans le public est encore l'image traditionnelle d'une population âgée réduite à la pauvreté et ignorante de l'amélioration rapide de sa condition économique. En réalité, les seniors, qui sont déjà titulaires d'un patrimoine substantiel, reçoivent actuellement des transferts massifs provenant des jeunes générations, grâce au système étatique des retraites » (Noriyuki, 1992). Ils détiennent aujourd'hui tous les pouvoirs : celui du nombre, de l'argent, des responsabilités et même des urnes. Au risque de l'immobilisme ?

Riches seniors

L'amélioration spectaculaire de la situation économique des seniors s'explique par leur pleine participation au « miracle japonais ».

- Ils détiennent ainsi plus de 70 % du *patrimoine financier* des ménages (60 % en France) ; leur fortune, composée majoritairement d'actifs fonciers, s'élève en moyenne à 66,5 millions de yens par foyer (soit 555 000 euros). Une épargne 7 fois plus importante que celle amassée jusque là par les 40-49 ans. Quant à leur revenu moyen annuel, il se chiffre à près de 6 millions de yens par foyer (soit 44 500 euros), dont la moitié de revenus sociaux, si bien que les retraités gagnent souvent plus que les jeunes actifs.

Si la majorité des retraités disent envisager des donations à leurs enfants, ils ne savent ni quand, ni dans quelle proportion ils les réaliseront. Alors qu'ils ont pour la plupart bénéficié de tels transferts de la part de leurs aînés (l'héritage moyen de ces 20 dernières années a été plutôt significatif : 42 millions de yens en moyenne, soit plus de 300 000 euros), il est de plus en plus probable, la vie s'allongeant, que ce soient leurs petits-enfants qui en profiteront. Ce qui reviendrait à sauter une génération, et pas n'importe laquelle : précisément celle qui paie leurs retraites.

- Au pouvoir de l'argent s'ajoute celui des *responsabilités*. En entreprise, les seniors occupent l'ensemble des postes élevés, conséquence de la prévalence encore forte du système à l'ancienneté. En politique, même constat : Yoshiro Mori est arrivé au pouvoir à 63 ans en 2000, Junichiro Koizumi, à 59 ans en

2001. Le premier ministre sortant, Shinzo Abe (52 ans) avait failli être évincé, jugé à l'époque « trop jeune et [donc] inexpérimenté pour le poste²⁸ ». Un reproche difficile à faire à son successeur, Yasuo Fukuda, 71 ans.

- Enfin, cerise sur le gâteau : *le pouvoir électoral*. Les plus de 50 ans détiennent plus de la majorité des droits de vote (56 % en 2004 ; 37 % en France) et semblent déjà en user : « c'est celui qui leur promettra le plus de dépenses publiques (retraites, assurance-maladie, subventions) qui recueillera leurs suffrages. (...) Le vieux Japon, avec sa vieille manière de penser et de faire, est le nœud de la crise politique japonaise.²⁹ » C'est, du reste, une lecture possible du cinglant revers électoral subi par Abe aux élections sénatoriales de juillet 2007. Son administration avait le mois précédent été mise en cause suite à la perte de plus de 50 millions de dossiers de retraités. Il est désormais entendu que si des arbitrages devaient être rendus, ils le seraient en faveur des seniors.

« Généralement, il apparaît que le Japon est déjà allé trop loin en termes de redistribution des revenus entre générations par le système des retraites de l'État. La myopie des politiques tend à favoriser les intérêts d'une population à la retraite, toujours plus riche, au détriment de la jeune génération, qui bénéficie d'un poids politique moindre, ne dispose ni de richesses ni de la disponibilité de son temps et qui élève ses enfants, bien que la maternité et la famille soient un investissement dans le futur, le plus fondamental dans toute société. » (Noriyuki, *ibid*).

Jeunes pauvres

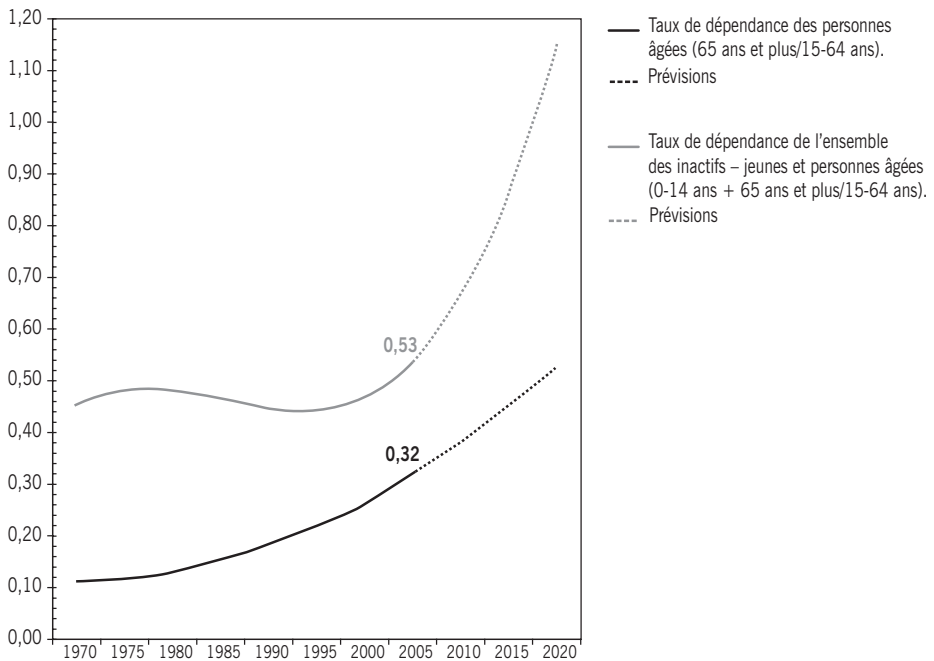
Mécaniquement, le taux de dépendance – rapport entre l'effectif des 65 ans et plus sur celui des 15-64 ans³⁰ – va fortement augmenter (cf. graphique page suivante), de 0,32 en 2007 (soit 3,08 actifs par retraité ; 2,3 en France) à 0,66 en 2050 (soit seulement 1,5 actif par retraité ; 1,4 en France). Le ratio des actifs (ceux qui disposent d'un emploi) sur les inactifs (chômeurs, jeunes, retraités) est encore plus révélateur de l'alourdissement de la charge qui va peser sur les premiers : d'ici à 2020, il y aurait moins d'un actif pour un inactif...

²⁸ David Pilling, *Abe insists he is not too young to be Japan's PM*, Financial Times, April 26, 2006.

²⁹ Paul S. Hewitt, *The gray roots of Japan's crisis*, Asia program special report, n° 107, January 2003.

³⁰ Ce taux synthétise donc le poids relatif des personnes âgées et de celles potentiellement actives.

Évolution du taux de dépendance



Le vieillissement de la population pose finalement une alternative simple : afin d'accompagner au mieux les personnes âgées, soit la solidarité familiale doit jouer, auquel cas la nouvelle ère qui s'ouvre est celle du « 1,2,4 » (1 enfant

« La question n'est pas de savoir si oui ou non il faut redistribuer la richesse mais jusqu'où et dans quelles proportions cela doit se faire. »

s'occupera à la fois de ses 2 parents et de ses 4 grands-parents) ; soit c'est la solidarité nationale qui doit prendre le relais, à travers les transferts sociaux. Dans les deux cas, c'est sur les jeunes générations que repose l'avenir de la nation. La première option, traditionnelle, se délite de plus en plus, portée par la volonté partagée d'indépendance

des jeunes mais aussi des plus anciens. Les tentatives pour y revenir ont d'ailleurs échoué³¹. **La question n'est donc pas de savoir si oui ou non il faut redistribuer la richesse mais jusqu'où et dans quelles proportions cela doit se faire.**

Variable d'ajustement pendant les années de crise, les jeunes ont les premiers souffert de la rupture du contrat social : quitte à refouler toute une génération, les entreprises ont préféré le gel des embauches aux licenciements. Ceux des jeunes diplômés qui ne sont pas devenus chômeurs (7,3 % en juillet 2007 contre 3,6 % en moyenne ; 21,0 % en France contre 8,0 %) sont souvent contraints d'enchaîner petits boulots sur petits boulots (c'est surtout le cas des femmes – 52,5 % contre 17,7 % des hommes – qui travaillent ainsi comme travailleurs non réguliers). Le nombre des *freeters*³² a, lui, considérablement augmenté entre 1990 et 2001, passant de 1,83 à 4,17 millions. D'autres, comme les NEETs (*Not in Employment, Education or Training*³³) ou les *hikikomori* – littéralement les ermites urbains –, vont jusqu'à s'isoler du système scolaire comme du marché du travail, voire à se marginaliser ; toujours plus nombreux, ils étaient 380 000 en 1992, ils sont 640 000 aujourd'hui.

Avec toujours plus d'inactifs, le fardeau risque d'être trop lourd pour une génération déjà fragile.

« Alors que la tentation est forte de favoriser les personnes âgées dans une société vieillissante, cela peut affecter les jeunes générations (qui ressentent une certaine aisance financière mais qui découvrent les écarts de patrimoine) en les privant de leurs rêves d'un avenir heureux, en émoissant leur ardeur vitale et en affaiblissant leur persévérance. Ce qui aura un impact sérieux sur beaucoup de pratiques sociales établies et d'institutions, et peut un jour diluer les caractères essentiels de l'économie japonaise, sur lesquels repose la richesse actuelle du Japon.

*Actuellement, le Japon ne semble pas en mesure de tenir un discours d'avenir à sa jeunesse. » (Noriyuki, *ibid*).*

³¹ Emmenées par les conservateurs Fukuda, Ujira et Nakasone dans les années 1970 et 1980.

³² Population composée de jeunes entre 15 et 34 ans enchaînant des *arubaito* (petits boulots) peu rémunérateurs. La majorité d'entre eux ne trouve pas de CDI une fois diplômée, mais certains refusent ou retardent le début de carrière jugée trop conservatrice et peu compatible avec leurs projets.

³³ Pour plus de détails, lire Kosugi Reiko, *Youth Employment in Japan's Economic Recovery: 'Freeters' and 'NEETs'*, Japan Focus, 11 mai 2006.

« D'un côté plus de vieux coûtant de plus en plus cher et qui n'ont pas versé les cotisations suffisantes pour financer leurs retraites ; de l'autre moins de jeunes, ayant du mal à entrer dans la vie active, qui sont déjà alourdis du poids de la dette et des engagements pris – sans eux mais à leurs dépens – pour les trente prochaines années. » Ce constat, dressé par Bernard Spitz³⁴ (2006), décrit la situation de la France ; à ce titre, les similitudes avec le cas japonais sont flagrantes.

³⁴ Bernard Spitz, *Papy-krach*, Grasset, octobre 2006.

CHAPITRE III

LA TENTATION DU DÉCLIN

Inégalités en hausse, solidarité en panne... l'équilibre et la vitalité du modèle japonais sont-ils menacés ?

Si le risque de déstructuration sociale est avéré, rien n'indique qu'il sera insurmontable ; il témoigne, tout au plus, de l'ampleur du phénomène. Car le vieillissement est devenu, par l'influence qu'il exerce sur la société et son évolution, un « phénomène social total³⁵ ». L'approche économique, souvent systémique et prospective, néglige la forte congruence des mutations démographiques et sociétales : avec raison, Patrice Bourdelais³⁶ estime que la notion même de vieillissement démographique contribue largement « à figer la représentation de la vieillesse alors que la réalité connaît les plus grandes mutations imaginées ». Un sondage récent confirme combien le choix de 65 ans est arbitraire : seulement 14 % des Japonais se sentent vieux à 65 ans, versus 46,7 % à 70 ans, 19,7 % à 75 ans, et même 10,7 % à 80 ans³⁷ !

Comprendre le vieillissement, c'est donc avant tout l'apprécier dans son environnement ; cela offre de nouvelles perspectives :

- *Frais de santé.* En réalité, les différences d'âge au sein même de la population ne prédisent en rien la manière dont l'assurance maladie va être dépensée. Par exemple, en 2004, le Japon a dépensé 8 % de son PIB pour financer son assurance maladie, la France 10,5 % et les États-Unis 15,3 %, alors que le Japon comptait proportionnellement 50 % de plus de seniors. L'organisation du système de santé joue donc beaucoup. On pourrait faire une lecture similaire de la croissance des dépenses de santé : entre 2002 et 2004, elle avoisinait 7,6 % en France, contre 3,6 % aux États-Unis et seulement 2,5 % au Japon.
- *Retraites publiques.* Le système de retraites est particulièrement menacé. Le régime des professions libérales en particulier, puisque de nombreux jeunes

³⁵ En référence à Marcel Mauss, Michel Loriaux, *Du vieillissement démographique aux sociétés multigénérationnelles*, 2 septembre 2003.

³⁶ Patrice Bourdelais, *Le vieillissement de la population, question d'actualité ou notion obsolète ?*, Le Débat, n° 82, novembre-décembre 1994.

³⁷ *Survey of seniors: 70 is the new 'old'*, International Herald Asahi, July 30, 2005.

adhérents ne paient plus leurs cotisations. Les régimes relevant de la capitalisation également, leur taux de rentabilité étant catastrophiques. Toutefois, le régime public général semble plutôt solide. Il est toutefois vrai que les cotisations devront augmenter et le taux de remplacement diminuer. Mais les mises de fonds au Japon devraient rester assez faibles (de 7,9 à 8,5 % du PIB entre 2000 et 2050), comparativement aux États-Unis (de 4,4 à 6,2 %) ou à la France (de 12,3 à 16,1 %).

- *Taux de dépendance.* Le taux de dépendance doit être pris avec beaucoup de précautions. Prenant en compte la proportion des 15-64 ans sur celle des plus de 65 ans, il recouvre mal la réalité de terrain : en 2005, l'âge moyen de départ à la retraite au Japon était de 69,0 pour les hommes et 66,1 pour les femmes, substantiellement plus élevé que dans les neuf autres pays étudiés par l'OCDE, qui était de 63,3 et 62,0 ans (en France 58,5 et 59,2). De même, l'âge moyen de l'entrée en activité varie sensiblement. Le taux effectif de dépendance est donc substantiellement plus élevé en France qu'au Japon.
- *Main d'œuvre.* Si la population décroît, il ne sera pas nécessaire que la production totale reste la même pour conserver le même niveau de vie. **Le vieillissement n'est pas, au regard de l'évolution de la population active, un problème en soi : ce qui importe, c'est le volume de production et la productivité future de la main d'œuvre** (rapportée aux heures travaillées, elle est aujourd'hui inférieure de 37,5 % à la France et de 25 % aux États-Unis).
- *Vitalité.* La génération des *baby-boomers* est profondément différente de celle des *otoshiyori* – littéralement des vieillards –, nettement plus actifs et plus innovants, dans leur vie professionnelle, comme dans leur vie privée. Nul doute que les comportements des plus de 65 ans, tant dans l'emploi que dans la consommation, s'en trouvent profondément modifiés.

Au-delà des conséquences socio-économiques, le vieillissement implique des transformations plus profondes encore, en questionnant la place accordée aux seniors. Il interroge sur la pertinence des temps sociaux jusque là admis par tous (quand devient-on adulte, quand débute la vieillesse ?) et modifie les rôles sociaux³⁸. Malgré les risques, le vieillissement n'est pas perçu par les

³⁸ Lire à ce sujet les analyses passionnantes de Pierre-Henri Tavoillot et Eric Deschavanne, *Philosophie des âges de la vie*, juin 2007, Grasset.

Japonais comme un danger. C'est avec un certain fatalisme qu'ils appréhendent le vieillissement comme un processus inéluctable. Inutile donc de lutter *contre* ; il faut plutôt faire *avec* : il n'existe pas de bonne population ou de bonne structure de population en soi, seulement des populations ou des structures de population plus ou moins bien en adéquation avec leur environnement sociétal.

La comparaison internationale permet ainsi de montrer qu'une même réalité – le vieillissement démographique – revêt des significations différentes selon les pays. Elle nous invite à retravailler les perceptions sur lesquelles s'est jusqu'à présent assis l'essentiel de nos analyses : **tout dépend de la manière dont chacun construit les rapports entre les âges et les générations et donne sens à l'avancée en âge.**

PARTIE II

REMÈDES

Si le vieillissement n'est pas perçu comme une menace, les multiples tensions qu'il exerce sur le marché du travail et les comptes sociaux exacerbent les difficultés de sortie de crise à laquelle le Japon est confronté depuis le début des années 1990. **En faisant de la demande du troisième âge un levier de croissance et de création d'emplois, le pays semble néanmoins en passe de trouver une solution à ces deux problèmes.** Si le défi n'est pas partout relevé, le sursaut de la réforme s'est pragmatiquement imposé au Japon.

CHAPITRE I

AVEC MOINS, FAIRE AUSSI BIEN SINON MIEUX...

Afin d'atténuer le choc du vieillissement, le Japon a très tôt tenté d'optimiser l'ensemble de ses ressources humaines, capitalistiques et d'en améliorer la productivité.

1.1 EN MISANT SUR LE TRAVAIL

Plutôt que d'adapter la population au système, les Japonais préfèrent réinventer leur modèle en privilégiant une plus grande participation à l'emploi. À la clef figure l'amélioration tant quantitative que qualitative du travail.

Réinventer la retraite : préparer le *baby-boomerang*³⁹

Bien que déjà très actifs (62 % des 55-65 ans le sont au Japon, contre 37,9 % en France), les seniors japonais souhaitent massivement poursuivre, au-delà de l'âge minimum de départ à la retraite, une activité professionnelle⁴⁰.

³⁹ Titre emprunté à *Turning boomeers into boomerangs*, The Economist, February 16, 2006.

⁴⁰ 78,2 % des *baby-boomers*. Chiffres tirés de *An overwhelming 78,2% majority of baby-boomers wish to continue working*, Nomura Institute, November 2005, 18.

Avec la complicité des entreprises, les pouvoirs publics se sont attachés à les y aider en :

■ Facilitant le reclassement

Objectif : fluidifier le marché du travail

- *Relèvement de l'âge de départ à la retraite*⁴¹. Depuis les années 1980, les pouvoirs publics ont incité les entreprises à relever l'âge obligatoire de départ à la retraite, laissé à leur discrétion dans les limites de l'âge minimum légal (55 ans). À partir de 1994, ils les ont encouragées à opter pour un système d'emploi continu assorti d'une retraite à la carte, avec l'objectif d'arriver, à terme, à un système d'emploi sans limite d'âge. L'âge plancher est toutefois passé à 60 ans en 1998 ; il sera même porté à 65 ans d'ici à 2013⁴², de sorte à ce qu'il s'aligne sur la date de liquidation du régime général de retraite à taux plein.
- *Lutte contre la discrimination*. Son principe a été adopté dès 1994 ; les entreprises sont d'ailleurs contraintes d'aménager les horaires de travail de leurs seniors. Les employeurs doivent par ailleurs motiver les raisons qui les poussent à fixer un âge limite pour le recrutement de nouveaux personnels.
- *Obligation de reclassement*. Les entreprises sont tenues d'accompagner leurs salariés de moins de 65 ans qu'ils licencient vers un nouvel emploi, obligeant les premières à réaliser un bilan de compétences témoignant du niveau d'expertise des seconds et à mettre à leur disposition toutes les informations nécessaires à leur recherche d'emploi.

■ Facilitant la réinsertion

Objectif : accompagner le retour à l'emploi

Des politiques actives d'insertion professionnelle ont été mises en place à partir des années 1970, afin de lutter contre l'exclusion des plus de 55 ans du marché du travail. Plusieurs initiatives concrètes sont venues renforcer les dispositifs de subvention à l'emploi senior :

- *Mise en place de Silver Human Resource Centers (SHRC)*. Fonctionnant sur le principe de centres de placement, les SHRC proposent depuis les années

⁴¹ Pour davantage de précisions sur cette question, lire Évelyne Dourille-Feer, *Chômage et réformes du marché du travail au Japon*, CEPIL, décembre 2005.

⁴² Révision de la loi de 1971 sur la stabilisation de l'emploi des personnes âgées votée en 2004.

1980 des emplois à temps partiel aux plus de 60 ans ; il s'agit le plus souvent de petits boulots (garderie, travaux domestiques, nettoyage, circulation, etc.), modestement rémunérés (700 yens de l'heure – 5 euros –, soit un salaire horaire de 30 % inférieur à celui du marché). En mars 2005, plus de 770 000 anciens ouvriers ou cadres étaient affiliés dans les 1 820 centres que compte le pays.

- *Développement de Human Resources Banks.* Les *Public Employment Security Offices (Hello Work Offices)*, l'équivalent de nos maisons pour l'emploi, ont mis en place vers la fin des années 1990 des « banques de ressources humaines » afin de faciliter le placement d'anciens cadres (et bientôt d'anciens fonctionnaires) dans des PME. Leurs membres peuvent également temporairement obtenir auprès des Career Exchange plazzas une aide individualisée pour faciliter leur réinsertion : entretiens personnels (gestion de carrière), formations (rédaction de CV, développement de compétences), séminaires d'échange d'expériences, matériel en accès libre (Internet, téléphone). Près de 5 000 personnes ont profité de cette initiative depuis sa mise en place en 1999 ; 40 % d'entre elles ont réussi à retrouver un emploi à l'issue⁴³.
- *Soutien à la création d'entreprise et à la pratique d'activités associatives.* Une aide aux seniors créateurs d'entreprise est proposée, dès lors qu'ils sont au moins trois à s'associer au projet. Grâce à cette mesure, plus de 21 % des entrepreneurs japonais ont plus de 60 ans (contre seulement 8 % en France et aux États-Unis) ; leur taux de réussite, qui dépasse 75 %, justifie un tel soutien. Des subventions incitent à multiplier les opportunités d'emploi senior dans ces structures.

Conséquence des efforts combinés des pouvoirs publics et des entreprises⁴⁴, le ratio demandes sur offre d'emploi des 55-65 ans s'est sensiblement amélioré (de 9 demandes par offre en 2001 à 2 en 2005), abaissant leur taux de chômage (de 10,4 à 5,0 % entre 2000 et 2005). Sans doute aussi aidées par la réapparition de pénuries de main d'œuvre⁴⁵, **les entreprises ont véritablement changé de regard sur l'emploi senior : 27,3 % prévoient ainsi de conserver leurs seniors à**

⁴³ Alors qu'il leur faut généralement plus d'un an.

⁴⁴ Lire *Staffing firms target seniors amid labor shortage, demand for skills*, Nihon Keizei Shimbun, August 21, 2006.

⁴⁵ En 2006, le nombre total d'offres d'emplois était pour la première fois depuis 1990 supérieur à celui des demandes (106 offres pour 100 demandes). Les grandes entreprises se livrent à une concurrence particulièrement forte sur le marché des jeunes diplômés en débutant les campagnes de recrutement beaucoup plus tôt et en augmentant les salaires à l'entrée.

plein temps après 60 ans contre 18,9 % l'an passé, abandonnant progressivement le recours au temps partiel (baisse de 28 à 21,2 %). Malgré tout, les salaires des seniors continuent à fortement diminuer après 55 ans et leurs emplois à se précariser à partir de 60.

Rassurés par la meilleure valorisation de leur expérience, 450 000 seniors sont revenus à l'emploi entre 2000 et 2005 et ont ainsi opté pour un « vieillissement actif » (Ibe, 2000).

Womenomics⁴⁶

Les femmes constituent elles aussi un gisement de main d'œuvre sous-exploité : leur taux d'activité est assez faible (48,2 % ; le plus souvent à temps partiel), comparativement aux États-Unis (59,2 %) ou même à la France (49,2 %) ; leur motivation est pourtant forte. C'est incontestablement l'« actif caché » de l'économie japonaise.

Si la lutte contre la mise à l'écart des femmes (loi sur l'égalité des sexes devant l'emploi votée en 1986, renforcée en 1999 ; plan d'harmonisation entre le travail et la vie familiale⁴⁷) rencontre moins de réticences qu'attendu⁴⁸, beaucoup reste à faire : rien n'est par exemple prévu en matière d'aide à domicile pour assurer les soins aux personnes âgées, traditionnellement sous la responsabilité des femmes au Japon ; et le retour des femmes à l'emploi est souvent contraint, suite à une baisse du salaire du mari ou à un divorce⁴⁹. Toutefois, depuis avril 2006, des agences publiques pour l'emploi spécialisées (*Mother's hello work*) complètent les mesures prises en entreprise⁵⁰ afin d'aider les femmes à (re)trouver plus facile-

⁴⁶ Titre emprunté à Kathy Matsui, *Womenomics: Japan's hidden asset*, 2005 ; cité dans Peter Alford, *Japan needs a womenomics touch to grow*, *The Australian*, November 10, 2005.

⁴⁷ Le ministère de la Santé, du Travail et du Bien-être (MHLW) a lancé en 2006 un nouveau programme d'harmonisation entre le travail et la vie familiale (138 milliards de yens, soit 985 millions d'euros).

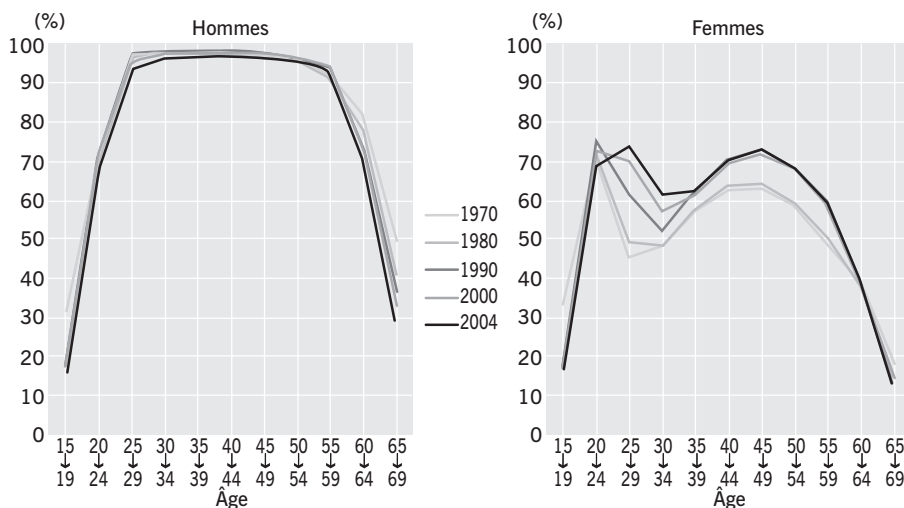
⁴⁸ 58,3 % des *baby-boomers* s'enthousiasment de la progression de la place des femmes d'après un sondage du *Daily Yomiuri*, 17 novembre 2006.

⁴⁹ À partir de 2007 cependant, les femmes toucheront dans ce cas jusqu'à 50 % de la retraite de leur mari, ce qui d'ailleurs est l'une des raisons avancées pour expliquer la baisse du nombre de divorces observée en 2006.

⁵⁰ Ce sont aussi les entreprises qui montrent un intérêt grandissant pour le travail féminin : Matsushita autorise ses salariés à prendre jusqu'à deux ans de congés afin de s'occuper de leurs enfants en bas âges ; Toshiba permet à ses salariés de prendre des heures de congés payés : ils peuvent plus facilement emmener leurs enfants à la crèche ou s'occuper d'eux lorsqu'ils sont malades. Sharp & Toyota ont promis de réembaucher les femmes qui démissionnent pour se consacrer à leurs enfants. Enfin, Kawasaki a prévu que les années passées à l'éducation de leurs enfants seraient calculées dans les allocations de retraites.

ment un travail tout en élevant leurs enfants, en leur fournissant par exemple des informations exhaustives sur les crèches. Si bien que le travail féminin séduit de plus en plus : les femmes étaient ainsi plus nombreuses dans la population active en 2005 qu'en 2002 (+ 220 000).

Évolution du taux de participation par sexe (1970-2004)



Source : Labour Force Survey, Ministry of international Affairs Communications.

L'attention portée aux trajectoires professionnelles des femmes vient compléter un ensemble de dispositifs (dont le nouveau programme *Challenge Again* lancé en 2006 par Abe) destinés à maximiser l'implication de la population en âge de travailler dans l'emploi en :

■ Renforçant l'employabilité dès la formation initiale

Objectif : améliorer l'adéquation entre offre et demande de travail

- *Formation initiale*. Les conditions de la transition entre l'école et le marché du travail ont été améliorées par la révision des programmes de cours (amélioration de la qualité, orientation plus business) et le renforcement des filières de spécialisation.

- *Système dual entreprise/formation.* Un système de formation en alternance d'une à trois années permet aux employés non réguliers de compléter leurs qualifications.
- *Formation continue.* Un système d'allocations à la formation a été mis en place pour les chômeurs depuis 1998. Il couvre jusqu'à 80 % des frais relatifs à plus de 22 000 formations (informatique, documentation, etc.) proposées dans près de 2 500 centres de formations publics et privés, universités et grandes écoles.

■ **Incitant à la mobilité tant géographique que professionnelle**

Objectif : maximiser les chances de trouver un emploi

- *Mobilité professionnelle.* 50 000 consultants ont été formés depuis 2003 afin qu'ils fassent la promotion de la mobilité professionnelle et qu'ils puissent dispenser des conseils en gestion de carrière dans le cadre d'entretiens individuels dans les agences pour l'emploi. En hausse de 12 % par rapport à 2002, la mobilité professionnelle concerne désormais 34,9 % des salariés, retrouvant ainsi le niveau élevé d'avant le choc pétrolier. La portabilité des plans de retraites, facilitée par la législation des fonds de pensions en 2001, y a également contribué.
- *Introduction de périodes d'essai.* Le *Trial employment project* permet aux seniors à la recherche d'un emploi (comme aux jeunes) de bénéficier d'une période d'essai de trois mois pouvant déboucher sur un CDI. Les entreprises qui souhaitent participer à ce programme profitent d'une aide financière de l'État.
- *Télétravail.* Dans le cadre de sa stratégie *e-Japan*, le gouvernement souhaite porter à 20 % la population active employée *via* le télétravail d'ici à 2010. En poussant à l'aménagement des horaires et à l'assouplissement des règles relatives aux conditions de travail et de rémunération, les pouvoirs publics espèrent toucher les jeunes *freeters*, les femmes enceintes/au foyer et bon nombre de seniors. Ils estiment ainsi que la population active pourrait augmenter de 4 millions et non se contracter de 7,5 entre 2005 et 2025.

Afin de compenser la baisse du nombre de travailleurs, le Japon a donc fait le choix d'une stratégie intégrée des âges, mêlant public et privé. Avec succès car pour la première fois depuis 1998 la population active a augmenté de 150 000 personnes sur l'exercice 2005, portant l'effectif total à 66,54 millions de travailleurs.

Les réformes publiques ont également permis d'améliorer l'efficacité du travail avec l'émergence de nouvelles activités offrant plus de flexibilité quant aux possibilités d'emploi ou de rémunération, sans pour autant renforcer la précarité. 83 % des entreprises japonaises (7 % en France) affirment aujourd'hui pratiquer chacune des politiques actives de maintien des seniors dans l'emploi (formation, reconversion, mobilité⁵¹).

1.2 ... EN MISANT SUR LE CAPITAL...

Le financement de l'activité économique par l'emprunt, qui avait favorisé la rapide croissance du Japon après la guerre, s'est révélé particulièrement hasardeux à l'épreuve de la crise.

L'assainissement du système financier est devenu pour le décideur public, comme pour le décideur privé, le préalable au redressement de la contribution du capital à la croissance. Il a donc fallu :

■ Restructurer les circuits de financement

Objectif : éliminer le risque systémique de faillite

Pendant les années de crise, les banques ont inconditionnellement soutenu les entreprises, y compris les plus défaillantes ; l'exemple du 2^e distributeur japonais est à ce titre symptomatique : malgré sa dette abyssale de 2 400 milliards de yens (17 milliards d'euros), Daiei a bénéficié d'un plan de sauvetage de 520 milliards de la part des banques. Ces mesures de survie n'auront servi qu'à retarder la résolution de l'endettement excessif de Daiei et de l'apurement des créances douteuses des banques. Les pertes sur crédit ont durablement excédé la rentabilité opérationnelle des banques, qui se sont ainsi placées elles-mêmes en situation financière délicate.

Afin de restaurer la confiance et protéger l'épargne, un plan de revitalisation financière, lancé en octobre 2002, visait, sous trois ans, à diviser par deux l'encours de créances douteuses, réduire les participations croisées et améliorer la rentabilité d'exploitation des grandes banques. Des injections de fonds

⁵¹ Manpower, *The new agenda for an older workforce*, avril 2007.

publics ont été décidées pour éponger les pertes, sous condition de remboursement et de développement de prêts aux PME. Afin d'être pleinement efficace, la restructuration du système bancaire a été menée de front avec celles de nombreuses entreprises (la simplification des opérations de fusion acquisition opérée en 1997 et la réforme des faillites en 2000 y ont également contribué) : l'intervention de l'*Industrial revitalization corporation of Japan*, organisme public créé en 2003, a coordonné la restructuration de 41 groupes de sociétés (disparition des surcapacités de production, résorption des sureffectifs, refinancement sur les marchés), permettant du même coup aux banques de reclasser en créances saines les concours consentis aux sociétés ainsi redressées.

Le taux de créances douteuses des grandes banques a été réduit au-delà des prévisions : l'encours s'établissait à 1,8 % en 2006 (13 600 milliards de yens, 97 milliards d'euros), contre 8,5 % en 2002 (42 000 milliards de yens, 300 milliards d'euros). L'effort d'apurement reste toutefois inachevé auprès des banques régionales (5,5 % en 2005) et les injections de fonds propres n'ont été que partiellement remboursées (10 % à la fin de l'exercice 2005). Les grandes banques peinent, quant à elles, à augmenter leurs marges, en dépit de leur croissance, qu'elle soit interne (lancement de nouveaux produits) ou externe (rapprochements, à l'image de la fusion entre UFJ et Mitsubishi Tokyo en février 2005). En cause, l'exacerbation de l'environnement concurrentiel (arrivée des banques et des compagnies d'assurances étrangères) et la faiblesse des taux d'intérêt.

■ Rediriger l'épargne domestique

Objectif : améliorer le rendement des capitaux disponibles

Pour Koizumi, la redynamisation de l'économie japonaise devait passer par la privatisation de la Poste. Son objectif ? La réallocation des sommes colossales qu'elle a sous gestion (350 000 milliards de yens, soit 2 500 milliards d'euros). Décidée en octobre 2005, la *Japan Post* sera finalement éclatée en quatre filiales, se répartissant les contrats d'assurance-vie, la gestion de l'épargne, la distribution du courrier et l'administration du réseau d'agences. La cession des actifs se fera de manière graduelle, d'ici à 2017, afin de ne pas déstabiliser l'économie japonaise. Jusque là largement alimenté par l'épargne postale, le programme d'investissement et de crédits fiscaux sera réduit. Autre bénéficiaire, la régie des autoroutes (*Japan Highway*), endettée à hauteur de 40 000 milliards de yens de dette (285 milliards d'euros) a été privatisée.

Par ailleurs, la révision de la loi fiscale de 2003 a permis de rediriger près de 12 milliards de yens (85 millions d'euros) par an vers le financement des PME, en assouplissant les modalités d'investissement dans les entreprises par les *business angels*.

■ Attirer les investissements directs étrangers (IDE) au Japon

Objectif : augmenter le volume de capitaux investis

Longtemps peu ouvert aux investissements étrangers, le Japon affiche désormais l'accueil des IDE comme l'une de ses priorités, avec notamment l'annonce en janvier 2003 par Koizumi de doubler les stocks d'IDE au Japon en 5 ans. Pour atteindre cet objectif, les démarches administratives ont été simplifiées, les conditions d'entrée assouplies et un interlocuteur unique, l'*Invest Japan business center*, disposant d'une plate-forme d'information sur Internet, a été mis en place. Le JETRO, le centre japonais du commerce extérieur, assure à l'étranger la promotion des IDE au Japon.

La remontée des taux d'intérêts, depuis longtemps extrêmement bas, voire négatifs en réel, pourrait également attirer davantage de capitaux au Japon.

En hausse de 21,3 % par rapport à 2002, le stock d'IDE ne représentait toutefois encore que 2,2 % du PIB en 2005 (11 900 milliards de yens, soit 85 milliards d'euros), contre 33,5 % pour l'Union européenne (28,5 % pour la France) et 13 % pour les États-Unis⁵². C'est pourquoi le gouvernement Abe souhaitait poursuivre l'ouverture du Japon et porter ce ratio à 5 % en 2010.

Afin de tirer le meilleur parti des capitaux dont il dispose, le Japon a profondément révisé la gestion de leur allocation. Toutefois, la baisse du taux d'épargne augmentant les taux d'intérêts, leur rentabilité réelle devrait baisser. En se posant comme terre d'accueil des IDE, l'objectif était aussi quantitatif. Malgré son optimisation, la contribution du capital à la croissance pourrait s'avérer limitée ; il est certain qu'elle aurait été largement négative sans les réformes adoptées. Ces dernières ont aussi jeté les bases d'une croissance plus saine, assise sur l'efficacité opérationnelle et l'investissement productif des entreprises.

⁵² CNUCED, 2005.

1.3 ... ET EN MISANT SUR L'INNOVATION

Afin de stimuler durablement l'économie du pays, les pouvoirs publics ont vigoureusement soutenu la R&D et cherché, avec la complicité du secteur privé, à en maximiser les retombées.

■ Maintenir un haut niveau de recherche

Objectif : trouver des relais de croissance

L'effort en R&D est d'abord *quantitatif* : il a augmenté de 30 % depuis 1995 (vote d'une loi cadre sur la science et la technologie), passant de 2,8 % à 3,6 % du PIB (contre 2,6 % aux États-Unis et 2,1 % en France). Grâce à une forte contribution des entreprises, le Japon se classe en deuxième position des contributeurs de l'OCDE, derrière les États-Unis et, bien sûr, devant la France.

Si « *le Japon n'a pas donné [ces dernières années] l'équivalent d'un Amazon, Google ou Microsoft, il continue à placer 5 de ses entreprises dans les 10 premiers déposants de brevets aux États-Unis, à déposer par habitant 2 fois plus de brevets triadiques que les États-Unis ou l'Europe (4 fois plus que la France). [... C'est] le résultat d'un engagement massif de R&D qui ne s'est pas relâché, y compris au plus mauvais moment de la décennie perdue. Un peu comme si le Japon avait adopté la stratégie de Lisbonne... et y avait cru*⁵³ ».

Il est aussi *qualitatif* : afin d'améliorer l'efficacité de la R&D publique, le *National Institute of Science and Technology Policy* procède à une évaluation *a posteriori* des projets. En confrontant les résultats aux objectifs fixés et à la concurrence internationale, ainsi qu'en mesurant l'impact des innovations sur leur environnement, il décide de proroger ou de suspendre l'investissement public sur certaines recherches.

■ Repenser la politique d'éducation

Objectif : maximiser la créativité des étudiants, professeurs et chercheurs

« *L'amélioration de la qualité de l'éducation et de la recherche universitaire publique a guidé l'important mouvement de réforme enclenché depuis 1991* :

⁵³ Denis Tersen, *Cinq ou six choses vues au Japon et peut-être quelques autres*, Ifrap, janvier 2006.

liberté d'organisation des programmes d'enseignement en 1991, promotion de la mobilité des enseignants en 1997, création en 1998 des Technology Licensing Office, centrés sur la gestion des droits de propriété intellectuelle des établissements publics de recherche et sur la diffusion des brevets, autorisation en 2000 du cumul du salaire d'enseignant-chercheur public et de chercheur à temps partiel dans le privé. Ce mouvement a débouché sur le vote de la loi d'autonomie des universités nationales publiques en 2003, qui implique non seulement leur transformation en personne morale mais aussi le changement de statut des enseignants et des chercheurs (passage du statut de fonctionnaire à celui de salarié de droit privé), ainsi qu'une réforme de la gouvernance (comité de sélection du président de l'université élargi à des membres externes incluant des représentants de l'industrie et des collectivités locales, renforcement du pouvoir de la direction). La baisse d'effectifs, liée à la dénatalité, pourrait ainsi en partie être enrayerée dans les meilleurs établissements grâce à l'accroissement du nombre d'étudiants étrangers. D'autres réformes, visant à accroître la créativité des élèves et leur intérêt pour la science, sont également à l'étude dans le primaire et le secondaire.⁵⁴ »

■ Créer de nouveaux⁵⁵ pôles de recherche et d'activité

Objectif : maximiser les synergies possibles entre acteurs publics et privés

Entre 2002 et 2004, le ministère de l'Éducation, de la Culture, des Sciences et des Technologies (MEXT) a mis en place 18 pôles de recherche fondamentale (*Knowledge clusters*). La mise en réseau des universités, des laboratoires et des entreprises a permis le développement de recherches coopératives fonctionnant sur appel à projet. Avec un budget annuel de 9 milliards de yens (soit 65 millions d'euros), ces pôles ont permis de multiplier le dépôt de brevets. Parallèlement, le ministère de l'Économie, du Commerce et de l'Industrie (METI) a créé 19 pôles d'activité (*Industrial clusters*), centrés sur la recherche appliquée. Quelque 500 fonctionnaires régionaux ont travaillé à leur promotion, ainsi qu'à la mise en place d'incubateurs proposant, avec le soutien des universités, un panel de compétences spécialisées (droit, finance, marketing, etc.).

En 5 ans, 6 100 entreprises et 250 universités se sont mises en réseau autour de 7 priorités : l'électronique, la robotique, les nano-, les biotechnologies, les

⁵⁴ Évelyne Dourille-Feer, in *Le vieillissement porteur de dynamique d'innovation au Japon ?*, La note de veille n° 77, Centre d'analyse stratégique, 15 octobre 2007.

⁵⁵ Les précédents technopôles ont été abandonnés.

sciences du vivant, les énergies renouvelables et les technologies de l'information. Le résultat est édifiant : 40 % des entreprises parties prenantes assurent avoir lancé de nouvelles collaborations et 70 % de nouvelles activités (1 200 entreprises participaient au programme dès la première année, 7 000 en 2002, 10 000 en 2003). Les débouchés espérés s'élèvent à plus de 200 000 milliards de yens (1 400 milliards d'euros)⁵⁶. Cette révolution technologique, lancée par le gouvernement, a été largement financée par le privé : seulement 2 milliards de yens (14 millions d'euros) ont été nécessaires à la mise en place des 81 structures de pilotage ; le reste du financement provient du redéploiement d'aides disparates déjà allouées⁵⁷ (montant total : 46,5 milliards de yens, soit 330 millions d'euros).

Afin d'en maximiser l'efficacité, ces pôles font également l'objet d'une évaluation *a posteriori*, cette fois par le *Council for Science and Technology Policy*. Cet organisme interministériel coordonne également le rapprochement des deux réseaux (MEXT et METI) et supervise l'organisation de forums communs et de foires technologiques.

VERS L'ÉCONOMIE GRISE

Ces différentes politiques collaboratives (maintien des seniors dans la vie active, mobilisation du capital et stimulation de l'innovation), **d'abord destinées à amortir le choc du vieillissement, se sont finalement révélées tout aussi efficaces pour en tirer parti**, incitant les entreprises à explorer le potentiel d'une économie grise.

■ Changer de regard sur le troisième âge

Objectif : mesurer le potentiel du marché senior et passer le pas d'y investir

La nouvelle génération de seniors revendique une identité qui lui est propre et se veut ainsi créatrice de nouvelles tendances de consommation (bio/vert, qualité de vie et de service, etc.). Elle sera donc au cœur de la dynamique de dépenses prévue en 2015⁵⁸ : d'après une étude de Dentsu, l'arrivée à la retraite de la génération du premier *baby-boom* devrait soutenir la consommation nipponne de plus

⁵⁶ Anthony Rowley, *Tokyo targets 7 key industries for promotion*, The Business Time, September 5, 2005.

⁵⁷ Gaku Kawabe, *La politique des pôles de compétitivité au Japon*, Mission économique, Ambassade de France au Japon, 20 octobre 2006.

⁵⁸ *This new generation of Japanese seniors is a consumer powerhouse*, PR Newswire US, March 22, 2006.

de 7 800 milliards de yens (56 milliards d'euros) ; et son impact économique total pourrait dépasser les 15 300 milliards de yens (environ 110 milliards d'euros).

Les entreprises japonaises rivalisent désormais de créativité pour bénéficier de cette manne inespérée : outre l'apparition de produits et services

« Ces différentes politiques collaboratives, d'abord destinées à amortir le choc du vieillissement, se sont finalement révélées tout aussi efficaces pour en tirer parti. »

dédiés (lignes de vêtements, voyages et biens immobiliers sur mesure, gastronomie fine, jeux vidéos et logiciels d'entraînement cérébral, contrats d'assurance *ad hoc*, etc.), elles adaptent leurs points de ventes (étiquettes de prix plus lisibles, produits plus facilement accessibles ; livraison à domicile depuis les *combinis* (Lawson, SevenEleven notamment) ; espaces en boutique (Wacoal,

Shisheido) ou marchés spécialisés (Sugamo, dans la banlieue de Tokyo).

■ Répondre aux attentes suscitées par l'apparition de nouveaux besoins

Objectif : se positionner comme leader sur les marchés du vieillissement

Afin de répondre plus efficacement aux conséquences pratiques du vieillissement de la population, à l'échelle individuelle ou collective, les entreprises investissent massivement :

- La *robotique*, afin de développer une main d'œuvre humanoïde (travaux physiques avec Asimo, Honda, ou HRP3-Promet, développé en collaboration entre l'industriel Kawada & l'Institut national des sciences et des technologies avancées, INSTA⁵⁹ ; robots de sécurité avec Reborg-Q, Alsok) ou un support thérapeutique à destination des personnes âgées (robot de compagnie de type Aibo, Sony, ou Paro, INSTA ; ce dernier, fondé sur la thérapie animale, revendique, tests cliniques à l'appui, être le premier robot thérapeutique, diminuant l'anxiété et le risque de dépression⁶⁰).

⁵⁹ À ce sujet, lire Françoise Lazare, Philippe Messmer, *Les robots auront-ils des droits ?*, Le Monde, 9 septembre 2007.

⁶⁰ INSTA, voir paro.jp/english.

- Les *TIC (technologies de l'information et de la communication)*, pour simplifier la vie à domicile (maison intelligente) ou en collectivité (géolocalisation des services publics sur téléphone mobile).
- Les *biotechnologies*, pour développer des biomédicaments (développement de nouvelles formulations et techniques d'administration), des bioservices (analyse et cartographie d'ADN) et mettre à disposition sur le marché des aliments fonctionnels (culture bio., OGM) ayant des fonctions préventives contre les maladies liées au style de vie).
- La *santé*, avec le recours à de nouvelles pratiques médicales (médecine régénérative, thérapie génique ; consultations à distance, gestion informatique des dossiers médicaux des patients, télétransmission en temps réel de données médicales) et à davantage de soins aux personnes (aide à la mobilité notamment).
- *l'environnement*, à travers le développement de nouveaux produits (énergies propres : piles solaires, systèmes photovoltaïques, véhicules hybrides) et services (partage de contrats d'énergie, garanties de performance énergétique).

C'est pour les entreprises japonaises une **formidable occasion de se positionner comme pionniers sur le marché senior**. Pour tirer le plus grand profit de cette position de leader, le Japon s'est attaché à :

■ Jouer au maximum de sa différenciation

Objectif : profiter des avantages comparatifs

À partir des années 1990, les industriels nippons ont massivement délocalisé⁶¹ la capacité de production à faible valeur ajoutée, principalement en Chine. Réalisant ainsi d'importantes économies d'échelle, ils ont pu se recentrer au Japon sur des activités à fort investissement capitalistique (R&D) et à forte valeur ajoutée. Grâce à cette stratégie, le Japon a pu accroître ses exportations de 30 % par an et dégager, contrairement à tous les autres grands pays industrialisés, un excédent commercial avec la Chine (1 080 milliards de yens, soit 7,7 milliards d'euros, en 2006).

⁶¹ 40 % de la capacité manufacturière aurait été délocalisée ; lire Paul Wiseman, *Wave of retiring workers could force big changes*, USA Today, May 3, 2006.

Le Japon a réussi à faire de l'innovation le nouveau moteur de son économie (elle compterait pour 80 % de la croissance réalisée depuis 2004) : **les incitations à investir dans l'économie du vieillissement entretiennent le dynamisme économique.** Afin de multiplier les débouchés et de soutenir les exportations, la coopération économique entre les pays d'Asie du sud-est est privilégiée⁶². La robotisation s'impose comme une alternative à l'immigration ; loin d'être honnie par la population, elle est même plébiscitée.

D'une faiblesse apparente, le Japon a fait une force. Tirée par les exportations entre 2002 et 2004, la croissance nipponne repose aujourd'hui sur une dynamique interne et non plus sur un *policy mix* contra-cyclique. Le moteur externe a enclenché un cycle vertueux : « spécialisation internationale favorable – croissance des exportations, hausse des gains de productivité – hausse de la profitabilité, reprise des investissements – avec retard, amélioration du revenu des ménages.⁶³ »

⁶² Voir à ce sujet l'opinion d'Haruhiko Kuroda, président de la Banque asiatique de développement dans *L'Union européenne peut être un modèle pour la région asiatique*, in *Le Monde* (édition du 15 mars 2005) ainsi que les conclusions du rapport « *Japan's vision for the 21st century* ». Voir également *Le Japon et l'Indonésie signent un important accord de libre-échange*, *Les Echos*, 20 août 2007.

⁶³ Lire à ce sujet les réflexions de Patrick Artus.

CHAPITRE II

... POUR ESPÉRER SOLIDAIREMENT REDISTRIBUER SANS PLUS GASPILLER

Préalable indispensable au maintien de politiques publiques généreuses, les pouvoirs publics ont donc cherché à préparer au mieux les conditions de retour à une croissance saine et durable. Mais cela ne les a pas dispensés de chercher à mieux gérer la dépense publique.

2.1 ... EN TROUVANT DES FINANCEMENTS AUX RETRAITES

Fondé, comme en France, sur le principe de la répartition, le régime public de retraites comprend une assurance de base obligatoire pour tous (*kokumin nenkin*), ainsi que des régimes d'assurances complémentaires pour les salariés du privé (*kosei nenkin hoken*) et les fonctionnaires. Les entreprises peuvent mettre en place leurs propres fonds sociaux de retraite (*kosei nenkin kikin*), garantis par l'État. De surcroît, elles offrent traditionnellement un bonus de retraite équivalent à plusieurs années de salaire. Enfin, il existe des fonds de pensions privés depuis 2001.⁶⁴

La loi japonaise prévoit une révision quinquennale de la législation relative aux pensions de retraite. La dernière révision en date, adoptée en juin 2004, s'est notamment inspirée du modèle suédois en *adaptant automatiquement les cotisations au nombre de retraités*⁶⁵. Particulièrement houleux, les débats parlementaires ont mis en évidence les carences de la réforme, qui se borne à :

■ Augmenter les prélèvements

Objectif : augmenter les ressources

Outre le *relèvement de l'âge minimal de départ à la retraite de 60 à 65 ans* qui permettra, d'ici à 2013, d'augmenter sensiblement le volume des

⁶⁴ Pour une présentation exhaustive du système de retraites japonais, voir Jean-François Estienne, *Vieillesse et retraites au Japon*, Notes et études documentaires, n° 5031, 1996.

⁶⁵ Michel de Grandi, *Japon : l'archipel grisonnant*, Les Échos, 20 septembre 2006.

contributions sociales, voici les autres orientations prises par la réforme de 2004 :

- *Régime de base (minimum vieillesse)*. Les primes annuelles de cotisation à la retraite publique de base seront relevées de 13 300 à 16 900 yens (120 euros), à raison de 280 yens par an jusqu'en 2017. D'ici à 2009, la part de financement des retraites de base prise en charge par le budget de l'État passera progressivement de 33 % à 50 %.
- *Régime des salariés (complémentaire)*. Le nouveau texte prévoit une augmentation des primes de cotisation à la retraite publique des salariés de 0,354 point par an. Également étalé jusqu'en 2017, le taux de cotisation sera porté de 13,58 % à 18,3 %. Les réserves constituées par l'*Employee Pension Insurance*, dont l'actif représente aujourd'hui 5 années de cotisations, seront progressivement utilisées d'ici à 2100 pour financer les pensions versées.

Réduire les prestations

■ Objectif : limiter les dépenses

- *Abaissement du taux de remplacement*⁶⁶. De 60 % environ, il va diminuer pour atteindre l'équivalent de 50 % du salaire de référence.
- *Abandon volontaire des droits à la retraite*⁶⁷. Les riches seniors japonais peuvent désormais renoncer à leurs pensions de retraites, afin de solidairement participer au ralentissement de la détérioration du système. Pour ceux qui le souhaitent, leurs noms seront rendus publics. Le nouveau système permet en fait la suspension du versement des pensions, réactivable à tout moment. Le gouvernement espère ainsi toucher les quelque 1 million de seniors les plus fortunés (> 100 millions de yens soit 720 000 euros). Que 10 000 d'entre eux choisissent d'y renoncer et cela allègerait la facture de 20 milliards de yens par an (143 millions d'euros).

Cette réforme n'a donc pas remis en cause la structure même du système de retraites, pourtant à l'origine d'inégalités de plus en plus mal acceptées par la

⁶⁶ Le taux de remplacement est le rapport entre la pension et les derniers revenus d'activité.

⁶⁷ Nikkei Report, *Govt to honor wealthy seniors who choose to forgo pension benefits*, Nihon Keizai Shimbun, September 27, 2006.

population japonaise. Réservé aux employés (35 millions de personnes), le régime complémentaire ne s'applique ni aux travailleurs non réguliers (20 millions), ni en général aux épouses (20 millions). Ces deux dernières catégories ne perçoivent que le minimum vieillesse de 60 000 yens par mois (430 euros), ce qui les pousse le plus souvent à rester en activité, même au-delà de 65 ans. Rien n'a été fait pour mettre fin au défaut de paiement des cotisations au régime de base et au régime spécial des fonctionnaires. Il en a été pourtant question, jusqu'au plus haut niveau : plusieurs personnalités politiques, de tous bords, ont d'ailleurs été prises en défaut.

Premier parti d'opposition, le Parti démocrate proposait quant à lui de simplifier le système autour de deux étages :

- d'une part une *pension de base* financée par la TVA (cette opération nécessiterait de faire passer la TVA de 5 à 8 %) et dont le paiement serait dégressif par rapport au revenu ;
- d'autre part, un *régime complémentaire* financé par le paiement de cotisations proportionnelles aux revenus.

Si ce projet comprenait encore peu de chiffres et restait discret sur la délicate transition entre l'ancien et le nouveau système, il semblait recueillir le soutien de nombreux spécialistes, voire de certains députés réformateurs de la majorité.

Les réformes successives n'auront finalement apporté qu'une réponse partielle, les régimes publics étant toujours déficitaires ; il faut tout de même souligner l'effort solidaire partagé entre les seniors (relèvement de l'âge de la retraite), les jeunes (augmentation des cotisations) et l'État (augmentation de sa contribution). Malgré tout, l'intervention de ce dernier revient à **faire payer deux fois les actifs : une fois directement par les primes, une autre à travers le remboursement de la dette.**

2.2 ... EN RÉFORMANT SON SYSTÈME D'ASSURANCE MALADIE...

« Le système de santé japonais, basé sur l'assurance sociale, assure l'offre universelle des soins de base ainsi que le libre choix du docteur à un coût raisonnable. » Afin de faire face à l'augmentation rapide des dépenses de santé, le système d'assurance maladie nippon a toutefois subi plusieurs réformes successives depuis 1997. Car il était devenu « de plus en plus évident que le système de santé japonais a[vait] échoué dans la répartition efficace des ressources nécessaires, ainsi que dans l'équité du financement, et [était] mal adapté à la mutation de la demande de soins⁶⁸ ».

Trois orientations ont été privilégiées :

■ Garantir l'excellence de la couverture médicale

Objectif : améliorer la qualité des prestations

- *Mise en place d'une assurance dépendance.* La loi sur l'assurance dépendance à long terme (*Long term care insurance*) a introduit en 1997 le cinquième risque (ou « risque dépendance ») dans le système de sécurité sociale. La fusion des systèmes d'aides sociales et d'assurance maladie a, elle, permis la simplification de l'indemnisation. Dans le cadre du plan Or 21 (2000-2004), le maintien à domicile des personnes âgées a été privilégié : les frais de suivi médical à domicile sont désormais pris en charge, moyennant le paiement d'un ticket modérateur de 10 % plafonné mensuellement. Géré par les collectivités locales, il est co-financé par les pouvoirs publics (villes 25 %, État 25 %), les actifs âgés de 40 à 64 ans (31 %) et les personnes âgées de plus de 65 ans (19 %). Le plan Or 21 préconise également le renforcement de l'intégration sociale des seniors à travers le développement de collectivités locales solidaires destinées à alléger la prise en charge familiale.

En avril 2005, 3,3 millions de Japonais bénéficiaient de cette assurance (en hausse de 160 % depuis 2001), pour un coût annuel de 48 milliards d'euros (d'ici à 2020, il pourrait être multiplié par quatre). À l'occasion de la révision du système en octobre 2005, un dispositif d'assistance publique a

⁶⁸ Réforme du système de santé au Japon, OCDE, 2002.

été mis en place afin d'améliorer l'accès aux soins des plus démunis (bénéficiaires gagnant moins de 800 000 yens annuels soit 5 700 euros). Enfin, en avril 2007, la part remboursée a été modulée selon la gravité de la pathologie.

- *Évaluation des établissements de santé.* Afin d'améliorer la qualité des soins dispensés dans les hôpitaux, un organisme indépendant d'évaluation médicale, le *Japanese Council for Quality Health Care* (JCQHC), abondé par des fonds publics (ministère de la Santé, du Travail et du Bien-être (MHLW), *Japanese medical association*) et privés (compagnies d'assurance), accrédite les établissements de santé. En 2000, 318 établissements s'étaient volontairement engagés dans la démarche. L'objectif du JCQHC étant que 2000 établissements fussent évalués à la fin 2006. Toutefois, le JCQHC ne révèle l'identité que des seuls établissements accrédités.
- *Renforcement de la coordination médicale.* Afin d'améliorer la circulation de l'information médicale et faciliter la coordination des soins, l'État cofinance depuis 2001 l'interconnexion des réseaux médicaux existants. La mise en place d'un numéro unique de sécurité sociale par patient est également envisagée. Une recommandation du MHLW, élaborée en 2003, vise à favoriser la transmission des données médicales d'un même patient.

■ Augmenter les prélèvements

Objectif : augmenter les recettes

- *Élargissement de l'assiette.* Limitée jusqu'en 2002 au seul salaire de base, l'assiette des prélèvements de l'assurance maladie a été élargie à la rémunération globale (bonus compris).
- *Relèvement du ticket modérateur.* Entre 1997 et 2003, le ticket modérateur est passé de 10 à 30 % pour les personnes de moins de 69 ans. Au-delà de 70 ans, il a été plafonné à 5 000 yens mensuels (36 euros) en 2000 et relevé à 20 % pour les personnes âgées aisées en 2003. Si l'augmentation du ticket modérateur a contribué à une meilleure responsabilisation des patients (baisse du nombre de consultations), il n'a pas permis l'amélioration de l'efficacité globale du système.

■ Maîtriser les dépenses

Objectif : ralentir l'augmentation des dépenses

En 2002, l'administration japonaise a fait pression auprès des professionnels de santé pour que baissent le prix des actes médicaux (– 1,3 %) et des médicaments (– 1,4 %). Toutefois, fragilisant la rémunération des praticiens hospitaliers ou des laboratoires pharmaceutiques, cette pratique n'est pas réitérable à l'envi. Deux pistes ont donc été étudiées :

- *Modification de la tarification des actes hospitaliers.* Malgré l'expérimentation de la tarification à la pathologie (*Diagnostic related group*) par une dizaine d'hôpitaux, sa généralisation, d'abord envisagée, n'a finalement pas encore été décidée.
- *Réforme de la tarification des médicaments.* Toujours à l'étude depuis son échec en 1999, elle vise à revenir sur des marges sanctuarisées pour les industriels et pour les revendeurs.

La réforme du système de soins lancée en 2002 a également permis une plus grande *participation du patient au choix du traitement, l'usage plus concentré de traitements, la mobilisation de personnel médical supplémentaire ainsi que le rééquilibrage régional des infrastructures.* Par ailleurs, la *création d'une procédure commune aux assurances sociales et professionnelles* rend désormais compte de l'évolution de la demande de soins et de son coût. Mais seule l'introduction de l'assurance dépendance peut être véritablement considérée comme une réforme structurelle. En fait, l'ensemble des structures influentes (syndicats médicaux et notamment la *Japanese Medical Association*, associations de personnes âgées, associations d'employeurs) se sont opposées à toute réforme en profondeur ; c'est pourquoi les réformes se sont jusqu'à maintenant limitées à de timides compromis.

La volonté du gouvernement Koizumi d'une réforme plus globale n'a pu faire l'objet d'un consensus : la réforme adoptée en 2002 a été limitée par rapport à ses ambitions initiales, et de nombreuses dispositions ont été abandonnées (regroupement des mutuelles du National Health Insurance ; plus grande évaluation des établissements de santé ; modification de la tarification des actes médicaux ; plus grande participation du secteur privé au système de soins).

2.3 ... ET EN DÉSENGAGEANT L'ÉTAT CENTRAL AU PROFIT DES COLLECTIVITÉS LOCALES ET DE LA SPHÈRE PRIVÉE

Afin d'alléger les dépenses de l'État, Koizumi a partout cherché l'efficacité du service public, n'hésitant pas à « *confier au secteur privé ce qu'il [pouvait] prendre en charge*⁶⁹ ».

Une façon de réorienter les priorités publiques et de les cantonner à un rôle d'accompagnement de l'économie japonaise :

■ Repenser le spectre d'intervention de l'État

Objectif : renforcer l'efficacité de l'action publique

- *Restructuration des entreprises publiques*. Koizumi a procédé entre 2002 et 2005 à une révision complète de 135 des 163 entreprises à statut spécial (entreprises publiques). Elles ont ainsi toutes été soit démantelées (comme la *National Oil Corporation*), soit privatisées (comme le métro et l'aéroport international de Tokyo), soit transformées en structures administratives spéciales (organisations semi-publiques). Dans ce dernier cas, leur transparence et leurs performances ont été nettement améliorées.
- *Généralisation du market testing*. Afin d'en améliorer l'efficacité, certains services publics, locaux et nationaux, ont été ouverts à la concurrence. Les offres émanant du secteur public ou privé sont évaluées en toute transparence, impartialité et égalité de traitement. Le contrat est passé avec celui qui propose le meilleur rapport qualité/prix. Le gouvernement est en train d'étudier la généralisation du *market testing* à l'ensemble des services publics.

Depuis 10 ans, le Japon a plusieurs fois cherché à mettre en place une politique de *décentralisation* à l'échelle nationale mais il s'est toujours heurté aux fortes réticences de son administration centrale, peu disposée à abandonner son pouvoir à l'avantage des gouvernements locaux.

⁶⁹ Discours de politique générale du Premier ministre Junichiro Koizumi lors de la 159^e session de la Diète, janvier 2004.

■ Revenir à l'équilibre budgétaire

Objectif : diminuer les dépenses de l'État pour ensuite rembourser la dette

Cumulés, les budgets des prestations sociales et du service de la dette représentent 60 % du total des dépenses annuelles, ce qui laisse peu de marges de manœuvres pour entamer un remboursement rapide du nominal. Première étape, limiter l'hémorragie de dépenses en faisant disparaître le déficit budgétaire chronique. Si les collectivités locales sont en moyenne revenues à l'équilibre⁷⁰, l'administration centrale espère y parvenir d'ici à 2011. Deuxième étape : soulager la charge de la dette. Abe avait annoncé que l'État qui possède 696 000 milliards de yens d'actifs (5 000 milliards d'euros), soit l'équivalent de 139 % de son PIB, pourrait en vendre la moitié pour éviter de recourir à de nouvelles augmentations d'impôts, notamment celle de la TVA (actuellement à 5 %). Deux orientations sont privilégiées :

- *Réforme de la fonction publique.* Outre le développement de programmes d'échanges de personnels entre l'administration centrale et le secteur privé, destinés à favoriser l'implantation de méthodes de gestion efficaces, le gouvernement encourage la mobilité des fonctionnaires entre ministères. Avec seulement 1 fonctionnaire pour 144 Japonais (contre 1 pour 10 en France), le Japon a la proportion la plus faible des pays industrialisés. Le gouvernement Abe a même annoncé la suppression de 19 000 nouveaux postes sur 5 ans.
- *e-administration.* L'administration japonaise a entrepris un vaste chantier pour mettre en ligne l'ensemble de ses activités : appel d'offres électronique pour tous les travaux publics (plus de transparence, plus de concurrence entraînent une baisse des coûts⁷¹), système d'information géographique sur Internet (fusion des services de cartographie des différents services de la mairie, accessibilité renforcée de l'information). Ce chantier vise également à rapprocher les différents systèmes informatiques des administrations publiques.

⁷⁰ Notamment grâce au mouvement de fusion de communes entrepris depuis 1999. Leur nombre a été divisé par 2, passant de 3 200 à 1 800, et celui de fonctionnaires (exécutifs et conseillers municipaux) a diminué de 35 %, permettant d'économiser 120 milliards de yens par an (850 millions d'euros). Introduisant plus d'autonomie dans la gestion des collectivités territoriales, le nouveau système a aussi permis de gagner en efficacité opérationnelle (taille critique des équipements notamment).

⁷¹ Estimée à 10 % annuellement dans une ville comme Yokosuda, 450 000 habitants, rentabilisant la mise en place du système dès la première année de son utilisation. Voir sur ce sujet les minutes du colloque *Les modèles français et japonais du regroupement intercommunal*, Sénat, 23 février 2006.

■ Catalyser et non plus assister le développement économique

Objectif : replacer l'État dans un rôle d'impulsion et de coordination

- *Zones spéciales de déréglementation.* Mises en place fin 2002, ces zones fonctionnent sur appel à projets et sont pilotées par les collectivités locales. Soumises à la validation du *Advisory Council on Special Zones* et du Premier ministre, elles ont permis la réalisation de vastes expérimentations régionales. Au total 910 projets ont été mis en place ; chacun fait l'objet d'une évaluation *a posteriori* : 1 seul projet a été annulé, 305 ont été étendus au pays tout entier. **Cette initiative a permis de réformer le pays, sans mesure défiscalisante ni subvention.** Elle a notamment profité aux seniors et à leur environnement : la coopération entre les maternelles et les centres de soins a pu démontrer son intérêt et ainsi être renforcée ; des organismes privés ont été autorisés à reprendre la gestion de maisons de retraite publiques ; des médecins étrangers ont pu librement exercer, revitalisant certaines zones délaissées. D'autres assouplissements ou mesures préférentielles, afin de soutenir l'agriculture, l'innovation ou les échanges internationaux, ont été autorisés.
- *Programmes de revitalisation régionale.* Lancé en avril 2005, ce plan permet aux gouvernements locaux d'obtenir le soutien de l'administration centrale pour co-financer des projets à l'échelle régionale. Depuis sa mise en place en mai 2005, 810 dossiers ont été retenus. Le procédé fonctionnant sur le même principe que les projets des zones spéciales de déréglementation, les entreprises privées peuvent être parties prenantes. Les objectifs sont multiples : redynamiser les économies locales, moderniser les espaces urbains, améliorer la compétitivité internationale des villes, etc.

Afin d'atténuer le choc du vieillissement, les pouvoirs publics nippons ont donc pris trois directions : élargissement du marché du travail, politique active de recherche et développement et maîtrise des dépenses budgétaires.

En préparant l'avenir par l'innovation et le changement par l'expérimentation, le Japon s'est donné les moyens de renouer avec une dynamique de succès. De nombreuses incertitudes demeurent toutefois, notamment dans la capacité du nouveau Japon à recréer du lien social, à lisser les inégalités et à réussir le pari d'une croissance durable sans berceaux.

PARTIE III
PROPOSITIONS

L'exemple du Japon nous invite à retravailler l'approche que nous avons, en France, du vieillissement.

Si son processus bouscule jusqu'au mode d'organisation de notre société, en imposant un ensemble nouveau de contraintes (pénuries de main d'œuvre, ame-

« Optimiste, la vision japonaise n'en oublie pas d'être offensive »

nissement de l'épargne, tassement de la consommation, menaces sur la compétitivité, manque d'infrastructures, modification des équilibres générationnels, etc.), rien n'indique qu'il sera insurmontable. À force de ne retenir que les conséquences négatives du vieillissement, en adoptant systématiquement l'angle de la pérennité de notre système de protection sociale, nous avons oublié que l'allongement de

l'espérance de vie est aussi un progrès social et même, potentiellement, une opportunité économique. Grâce à lui, nos seniors sont en meilleure santé et jouissent d'une autonomie prolongée jusqu'au grand âge. **Optimiste, la vision japonaise n'en oublie pas d'être offensive** : il n'y a pas d'autre alternative à la conservation d'un système généreux de protection sociale que de faire du vieillissement une dynamique d'innovation et de consommation.

Le rapport *Compétitivité et vieillissement*, publié par l'Institut Montaigne fin 2003, évoquait déjà la nécessité pour nous Français de changer d'attitude et de faire évoluer nos mentalités. Certaines des pistes alors explorées trouvent dans l'expérience japonaise une démonstration par l'exemple de leur pertinence (création d'un marché de l'emploi senior, renforcement de la formation tout au long de la vie, relèvement des taux d'activité). La France pourrait donc utilement tirer profit des orientations prometteuses suivies par l'Archipel et ainsi accompagner en douceur les mutations socio-économiques qu'emporte le vieillissement. Toutefois, pour exemplaire qu'elle soit, l'expérience japonaise demeure difficilement transposable. C'est la raison pour laquelle les propositions qui suivent n'en sont pas une exacte réplique. Au contraire, bien qu'inspirées des bonnes recettes employées au Japon, ces propositions tiennent éminemment compte des particularités propres à notre pays.

1. MESURES À DESTINATION DES JEUNES SENIORS : DYNAMISER LE MARCHÉ DU TRAVAIL

L'amélioration des trajectoires professionnelles, la formation tout au long de la vie, le transfert de compétences intergénérationnel, la santé au travail ou même la prise en charge de la dépendance doivent être autant d'outils au service d'une nouvelle politique du cycle de vie, à même de mieux gérer la diversité et la synergie entre les âges. Pour faire du vieillissement une dynamique de croissance et de consommation, il nous faudra d'abord :

- *Apprécier la richesse de l'expérience des seniors*, notamment devant l'imminence de la pénurie de main d'œuvre, et réfléchir au meilleur moyen de l'exploiter⁷².
- *Mesurer l'ampleur des nouvelles aspirations des baby-boomers* (besoin d'utilité sociale, retraite choisie et non plus subie, habitudes de consommation, etc.), en rien comparables à celles de leurs aînés.

Propositions 1 : **Multiplier les opportunités de reclassement et de réinsertion professionnelle**

Objectif : Travailler à la meilleure employabilité des jeunes seniors

En dispensant de recherche d'emploi les plus de 55 ans, notre pays a choisi avec la généralisation des préretraites de faire sortir du marché du travail un nombre toujours croissant de seniors. Ce qui a tôt fait de consacrer l'inactivité pensionnée comme statut social de la vieillesse et de déclasser les générations qui les précèdent. Le Japon a quant à lui pris le pari inverse : celui de renforcer ses actions de prévention des inaptitudes ou de perte d'employabilité en direction des travailleurs vieillissants par des politiques actives de formation et d'emploi dont nous ferions bien de nous inspirer :

1.1 *Recréer un marché d'emploi senior* en gérant les salariés non plus par les âges mais par leurs activités réelles, leurs expériences et leurs compétences.

⁷² La campagne de communication orchestrée par le gouvernement l'an passé, à l'occasion du lancement du plan de cohésion sociale destiné à améliorer l'insertion des seniors, manquait de crédibilité : en plaçant les travailleurs vieillissants sur le terrain de la performance et non de l'expérience, elle ne s'est pas donnée les moyens d'amorcer un renversement de tendance.

- *en rendant flexibles les rythmes de travail*, ce qui correspond autant à une demande des entreprises que des seniors eux-mêmes ; concomitamment au développement du temps partiel, les travaux à la mission (la société Meitec Corp s'est spécialisée dans le détachement de personnels de plus de 60 ans) ou l'intérim (agences publiques, avec les *Silver Human Resource Centers*, ou privées, du type Manpower ou People staff) se sont fortement développés au Japon.
- *en repensant les schémas de travail* soit avec le développement du télétravail, soit en s'appuyant sur des *business models* alternatifs (Human Holdings, cabinet de conseil en stratégie industrielle, ne recrute plus que des retraités de plus de 50 ans).
- *en valorisant l'expérience des seniors* en leur proposant des missions d'encadrement ou des collaborations au sein des Maisons pour l'emploi (voir *infra*), de centres de formation ou bien encore dans les filières professionnalisantes de l'université (transmission d'expérience).

1.2 Renforcer leur employabilité par l'intermédiaire de la formation continue

- Afin de réinsérer les seniors exclus du marché du travail, sur le modèle des *Career Exchange Plazzas*, leur proposer un accompagnement individualisé (réalisation d'un bilan de compétence, d'un CV et d'un plan de carrière), des séminaires de rencontres et d'échanges (pour leur redonner confiance) ainsi que des formations qualifiantes, en partie financées par un système d'allocations de droit au travail.
- Afin de mobiliser les salariés seniors, en dehors des formations obligatoires dispensées en entreprises (lesquelles doivent être systématisées jusqu'au terme de la carrière), privilégier la mobilité tant géographique que professionnelle des salariés ainsi que la mise en place d'équipes multi-générationnelles dont l'efficacité a été prouvée au Japon, chez Toyota (cercles de qualité) ou Nissan et en France, notamment chez Michelin.

Proposition 2 : **Mettre en place un modèle d'emploi sans limite d'âge**

Objectif : Maximiser le taux d'emploi et le montant total des cotisations perçues

En privilégiant le droit au travail sur le partage de l'emploi, le Japon a présidé au développement d'une culture de vieillissement actif : l'âge médian de retrait effectif du marché du travail y est de 68 ans contre seulement... 58 en France.

Prolongement de la précédente, cette proposition vise à libérer le potentiel productif des jeunes seniors. Le cadre législatif actuel et la pratique des entreprises séparent de manière presque absolue travail et retraite. Ce modèle-césure ne permettra pas de répondre aux aspirations des *baby-boomers* qui souhaiteront librement poursuivre une activité professionnelle après l'âge légal de départ à la retraite, ni de remédier à moyen terme à l'absence de bras.

- 2.1** *Mettre fin à tous les mécanismes de retraite anticipée, préjudiciable à l'image des seniors et souvent contraire à leur souhait.*
- 2.2** *Transformer l'âge limite de départ à la retraite en âge plancher modulé selon la pénibilité du travail ; conserver le mécanisme de décote/surcote en fonction de l'âge effectif de départ à la retraite.*
- 2.3** *Supprimer le plafonnement en cas de cumul retraite/emploi, afin de laisser plus de liberté de choix de vie aux seniors et, partant, de participer au renflouement des caisses de retraites.*

2. MESURES À DESTINATION DES PERSONNES ÂGÉES : ACCOMPAGNER LE VIEILLISSEMENT

Malgré les récentes initiatives du Président de la République, la situation des personnes âgées, notamment des plus dépendantes, mobilise encore peu l'opinion et les pouvoirs publics. Une prise de conscience collective est pourtant nécessaire pour que soient entreprises, sans tabou ni alarmisme excessif, les

réformes nécessaires à l'amélioration de l'accompagnement des personnes âgées. Deux idées force commandent leur orientation :

- d'une part, la nécessité d'*adapter les lieux de vie* (habitats individuels ou collectifs) *et de soins* (établissements hospitaliers ou médico-sociaux) aux personnes âgées, afin de combattre efficacement leur fragilité (« 3I » : isolement, inconfort, insécurité), ce que pointe notamment le rapport Ménard⁷³ ; pour ce faire, il paraît en effet plus rationnel d'adapter l'offre aux besoins plutôt que l'inverse.
- d'autre part, la nécessité de *repenser les limites tant financières qu'idéologiques de l'intervention des pouvoirs publics dans l'accompagnement de la fin de vie*.

Proposition 3 : **Accompagner le parcours de soins des patients souffrant de dépendance et leur famille**

Objectif : Alléger le fardeau qui pèse sur les aidants

Contrairement à la société française, le Japon s'intéresse vraiment aux questions liées à l'accompagnement de la fin de vie, à l'image des œuvres de Kazumi Yumoto (*Les amis*, 1992) ou de Naomi Kawase (*La Danse des souvenirs*, 2002, *La forêt de Mogari*, 2007), lesquelles traitent sans tabou de la vieillesse et de la mort. De très nombreuses émissions télévisées de prime time, des sites web et des blogs sont consacrés au mieux vieillir et à l'accompagnement au quotidien des maladies dégénératives les plus lourdes. L'accessibilité à ce type d'information soulage fortement les familles. Son renforcement doit être en France une priorité absolue, tant les aidants principaux, écrasés par le fardeau financier et psychologique, présentent de plus en plus souvent des états pathologiques graves (fatigue, dépression, etc.). L'enjeu est majeur et double. Enjeu humain, naturellement, mais aussi enjeu économique : celui d'éviter une deuxième vague de patients plus jeunes et souffrant, à leur tour, de dépendance.

Par delà la *généralisation des comités locaux d'information et de coordination (CLIC) sur tout le territoire national*, un moyen simple et peu coûteux serait *la mise en place*

⁷³ *Pour le malade et ses proches, chercher, soigner et prendre soin*, rapport de la Commission nationale chargée de l'élaboration de propositions pour un plan national concernant la maladie d'Alzheimer et les maladies apparentées, remis le 8 novembre 2007 au Président de la République.

d'une *plate-forme Internet* reliant le grand public aux personnels médicaux (services gériatriques), professionnels de la santé (maisons de retraite, auxiliaires de vie) et bénévoles actifs auprès des personnes âgées (associations). Outre son caractère purement informatif (notamment sur les dispositifs d'aides aux aidants existants : accueil de jour, accueil temporaire, congés de solidarité familiale, assurance vieillesse des parents aux foyers, etc.), ce site web serait un lieu de discussion et de partage d'expériences concrètes.

Proposition 4 : **Adapter les lieux de vie aux personnes âgées**

Objectif : Rendre le système d'accompagnement plus en phase avec la demande

4.1 *Multiplier les actions de prévention.* La vie à domicile peut vite se compliquer si elle n'a pas été préalablement préparée. Des aménagements simples (modification de l'emplacement des prises électriques, adaptation des fermetures de fenêtres, installation de monte escaliers, etc.) sont nécessaires, notamment dans les maisons individuelles où l'espace nuit est fréquemment à l'étage, sans quoi de nombreuses personnes âgées auront à quitter leur domicile dès que surviendront les premiers symptômes de la perte d'autonomie.

Dans ce cas, il n'existe pas ou peu de structures adaptées en centre ville. Pour celles des personnes âgées qui souhaitent quitter leur domicile, les Japonais ont transposé au milieu urbain nos Maisons d'accueil rurales pour les personnes âgées (MARPA). Divisés en plusieurs appartements mis à la vente, ces ensembles – les *Nursing homes* – proposent des aménagements collectifs (services de réception, de restauration et d'assistance médicale).

L'absence en France de résidences de ce type en centre-ville est très préjudiciable car elle participe à la mise au ban et à la ghettoïsation des personnes âgées (on peut très bien imaginer que des étages d'immeubles de centre-ville soient ainsi aménagés, plutôt que des immeubles entiers à la périphérie). L'exemple nippon récuse l'objection de la cherté du foncier comme frein à la rentabilité.

4.2 Plus généralement, il faut *revoir les modalités d'ouverture de maisons de retraite.* Des études sociologiques prouvent que l'état de santé des personnes âgées faiblement dépendantes (GIR 5-6), placées au contact de cas pathologiques plus

lourds (GIR 1-4), se dégrade très rapidement (moins de 6 mois). Ce constat met en cause la pertinence de notre modèle unique de maisons de retraite. Leur aménagement (type, capacité, localisation, etc.) est décidé de manière prospective par les conseils généraux qui définissent un schéma gérontologique départemental. Afin de disposer sur tout le territoire de structures diversifiées et en nombre suffisant – accueillant notamment les malades d’Alzheimer –, il faudrait gagner en souplesse et réactivité. Trois pistes peuvent être suivies à dessein :

- *rendre facilement accessibles ces schémas d’aménagement*, en les mettant à disposition sur Internet ;
- *les actualiser au moins annuellement – au mieux en temps réel – selon les besoins* et non plus tous les cinq ans comme c’est la pratique ;
- *lancer des appels d’offres transparents mêlant public/associatif/privé*. Ce principe a le mérite de la souplesse et de garantir, pour une qualité de soins donnée, le juste prix. Une telle gestion existe déjà dans certains départements, comme le Finistère ou la Marne.

Ce type d’évolution gagnerait à être généralisé par tous les conseils généraux afin de gagner en efficacité.

Proposition 5 : **Repositionner les services hospitaliers**

Objectif : Gagner en qualité de soins dans un contexte de pénurie de moyens

- 5.1** Mettre en place des services de médecine ambulatoire en ville, en *créant des centres de soins multicompetences de première intention*, comme il en existe au Japon, notamment en redistribuant les moyens de certains services de haute technicité aujourd’hui mal ou sous-exploités (car surdimensionnés par rapport aux besoins).
- 5.2** *Préférer l’hospitalisation à domicile (HAD) à celle, plus coûteuse, réalisée en établissement hospitalier*. L’exemple japonais confirme les multiples constats dressés en France. Il est donc contre-productif de continuer à freiner sa généralisation⁷⁴.

⁷⁴ Pour davantage de détails, se reporter à *L’hôpital réinventé*, Institut Montaigne, 2004.

- 5.3** *Développer les services gériatriques*, aujourd'hui insuffisants en quantité et en capacités. Afin d'être en mesure de répondre efficacement aux nouvelles pathologies du grand âge, encore trop peu connues, il est nécessaire que soient développés les outils épidémiologiques et statistiques, de même que la recherche clinique.
- 5.3** *Encourager et renforcer la formation des personnels sociaux, médico-sociaux et de la santé* dans les disciplines touchant à la gérontologie.

3. MESURES À DESTINATION DE TOUS : REPASSER À L'OFFENSIVE

Proposition 6 : Encourager la mise en réseau des compétences et des savoir-faire

Objectif : Anticiper la pénurie de main d'œuvre qualifiée, maximiser les synergies

- 6.1** *Systématiser la mise en place/à disposition d'un réseau d'experts parmi les anciens ouvriers ou cadres d'entreprise*, afin de conserver les compétences et ainsi être en mesure de faire face aux pénuries de main d'œuvre qualifiée. Pour celles et ceux qui souhaiteront travailler, de manière ponctuelle ou continue, faire partie de ces réseaux d'anciens leur permettra de trouver plus facilement du travail et leur garantira un maximum de souplesse. Ces réseaux peuvent être constitués au sein même des entreprises (sur le modèle de Mitsubishi par exemple) ou par des plates-formes externes privées, du type de celle que propose Experconnect.
- 6.2** Plus généralement, *inciter les entreprises à recourir à des réseaux de savoir-faire complémentaires*. Le difficile accès à l'information préjudicie fortement au développement de l'activité des entreprises, en particulier celle des PME. Le modèle collaboratif ayant fait ses preuves notamment au Japon, il pourrait être encouragé par la mise à disposition de tels réseaux par ceux qui, localement, connaissent le mieux le tissu économique, à savoir les Chambres de commerce et d'industrie.

Proposition 7 : Investir le champ de l'économie grise

Objectif : Doper la croissance en profitant des opportunités qu'offre le vieillissement

Le vieillissement modifie la typologie des consommateurs dans les pays développés, si bien qu'il offre une palette de nouveaux besoins à combler. Bien que conscientes de ce potentiel, beaucoup d'entreprises françaises rechignent à satisfaire les attentes des seniors. En réalité, elles appréhendent le vieillissement comme un risque pour leur image. Pourtant, il y a là un formidable « coup de pub » pour qui sera la première à communiquer intelligemment sur ce thème. Le parfait contre-exemple est la campagne pour l'emploi senior organisée par le gouvernement en 2005 : faisant l'apologie de la performance et non de la compétence, elle a manqué sa cible. Le chemin est donc désormais balisé.

Peut-être les entreprises seront-elles rassurées de savoir qu'au Japon *beaucoup des produits pensés pour les seniors trouvent des applications commerciales pour d'autres segments*, élargissant d'autant les débouchés : voitures à assises hautes pour faciliter l'insertion également utilisées par les femmes enceintes, téléphones à grandes touches devenus ludiques pour les enfants, etc. L'idée de base est donc de disposer de produits de série d'excellente qualité et à forte technicité mais dont les fonctionnalités peuvent être *adaptées à chacun des publics* (la diversité au sein même de la génération des baby-boomers plébiscite ce modèle).

Afin de tirer à plein parti du vieillissement, l'un des premiers leviers d'action peut passer par la *restructuration de certains pôles de compétitivité* autour de ses enjeux clefs (sciences du vivant, robotique, informatique). À ce titre, la France pourrait s'inspirer du rôle de catalyseur joué par l'administration nipponne auprès du secteur privé : chacun des *Knowledge centers* japonais (voir §2.1.3) s'est vu coiffé d'une structure souple dédiée à son pilotage, ce qui a permis de rapidement mettre en réseau les entreprises, les laboratoires de recherche et les universités. Ce rôle de passerelle est assumé en France par des associations *ad hoc* ; afin d'en garantir la souplesse, la mise à disposition de personnels spécialisés pourrait se faire au travers des réseaux constitués par les Chambres de commerce et d'industrie et non par la voie de recrutements externes.

Proposition 8 : **Recourir aux fonds de pensions pour financer la croissance française**

Objectif : Profiter des transferts sociaux pour financer l'activité économique

À l'occasion du prolongement de la réforme des retraites (loi Fillon, 2003), prévu au printemps 2008, l'adjonction au régime général d'un système par capitalisation pourrait dynamiser l'activité économique française par l'afflux de nouveaux capitaux. Un peu à la manière de la réforme de la Poste nippone, l'instauration de fonds de pensions en France permettrait de réinvestir le montant des cotisations des travailleurs dans l'activité économique. Par ailleurs, beaucoup épargnent par précaution, le système par répartition n'offrant que peu de garanties quant au taux de remplacement. La mise en place de fonds de pension leur apporterait cette assurance ; on estime qu'avec ce dispositif la France pourrait gagner annuellement jusqu'à 0,3 point de croissance en plus d'ici 2030.

CONCLUSION

C'est en préparant bien en amont son opinion publique au formidable potentiel de croissance du vieillissement – et à l'ampleur des réformes nécessaires pour en tirer parti – que le Japon a pu au mieux prévoir sa profonde mutation. Celle-ci s'est appuyée, dans la durée, sur une politique sagement prospective : déjà à la fin des années 1970, l'Archipel observait les pratiques mises en place en France pour accompagner la fin de vie. Ironie du sort, c'est désormais la France qui s'intéresse au Japon, devenu dans l'intervalle le laboratoire mondial du vieillissement.

On pourrait penser le Japon déprimé par la multiplication de ses cheveux gris. Il souffle pourtant à Tokyo un vent de créativité et de dynamisme : l'Archipel apporte ainsi la preuve qu'il n'y a pas de fatalisme au vieillissement pour qui se donne les moyens d'en écarter les menaces et de savoir en saisir les opportunités. L'extraordinaire adaptation du modèle nippon rend compte de la capacité du Japon à se réinventer et à s'ouvrir, au moment même où la crise aurait pu inviter à des arbitrages plus protectionnistes. Certes, le défi n'est pas partout relevé (certains des changements se sont faits au prix de l'accroissement des inégalités et rien n'a encore été fait pour les atténuer) et de fortes incertitudes subsistent quant à la capacité du Japon à maintenir durablement une croissance sans berceaux.

Mais la voie est là, qui mérite d'être explorée.

REMERCIEMENTS

L'auteur tient particulièrement à remercier les personnes suivantes pour leurs contributions au travers d'auditions :

Au Japon

- Stéphane Austry, Conseiller financier, Mission économique
- Jean-Yves Bajon, Ministre conseiller pour les Affaires économiques, Ambassade de France
- Mariko Fujiwara, Hakuhodo Institute
- Hirokazu Ito, Director, Third Age Style Corporation
- Keiko Kitamoto, Faculty of Social Work Studies, Josai University, Chiba
- Akitane Kiuchi, ancien Ambassadeur du Japon en France
- Bernard de Montferrand, ancien Ambassadeur de France au Japon
- Setsuko Takakura, Docteur en sociologie, Nagasaki Junshin University, Nagasaki
- Takahiro Yamaguchi, Chairman & CEO, ODS Corporation

En France

- Noriko Awazu, HEC Eurasian Institute
- Guy Carrieu, Directeur général, Services départementaux de la Marne
- Pierre-Antoine Colas, Grégoire Orfanos, Pro Bono
- Éric Deschavanne, Professeur de philosophie à la Sorbonne, membre permanent du Conseil d'analyse de la société et co-auteur de *Philosophie des âges de la vie*, Seuil
- Évelyne Durille-Feer, Économiste spécialiste du Japon, CEPII
- Sylvie Fabregon, Directeur général, Mastersmodel
- Gabriel Francart, Directeur général, CCI Châlons, Vitry et Sainte-Ménéhould
- Benoît Goblot, Directeur général, Senior Agency

- Jean-Claude Meiller, Professeur des universités
- Pierre Pfitzenmeyer, Professeur des universités, médecin chef de service, CHU de Dijon
- Niels Planel, ancien collaborateur de Naoki Inose, conseiller auprès du Premier ministre Junichiro Koizumi, et auteur de *2001 - 2006 : un autre Japon, Mille et une nuits*
- Pierre-Henri Tavoillot, Professeur de philosophie à la Sorbonne et co-auteur de *Philosophie des âges de la vie*, Seuil

BIBLIOGRAPHIE

Outre les références citées en note de bas de page, cette étude s'appuie sur :

Articles et travaux de recherche

- Dang Thai Thanh, Antolín Pablo and Oxley Howard, *Fiscal implications of ageing: projections of age-related spending*, Economics Department, working paper no. 305, OECD, 2001.
- Farrel Diana, Ghai Sacha, Shavers Tim, *The coming demographic deficit: how aging populations will reduce global savings*, McKinsey Global Institute, March 2005.
- Feeney Griffith, *The demography of aging Japan; 1950-2025*, Nihon University Population Research Institute, 1990.
- Goto Junichi, *Aging society and the labor market in Japan: should the fertility rate be raised now – No!*, Japan Labor Bulletin, 40 (9), 2001.
- Guillemard Anne-Marie, *Les sociétés à l'épreuve du vieillissement*, Futuribles, n° 299, juillet-août 2004.
- Hamaguchi Haruhiko, *Trois propositions à propos du « temps de longévité de masse », Quand la vie s'allonge France-Japon*, sous la direction de Pierre Ansart, Anne-Marie Guillemard, Monique Legrand, Michel Messu, Kohen Sasaki, Logiques sociales, L'Harmattan, 2004.
- Ibe Hideo, *Aging in Japan*, International Longevity Center, 2000.
- Irrmann Jules, *Le commerce extérieur du Japon*, Mission économique, ambassade de France au Japon, 23 février 2007.
- Kajimoto Tetsushi, *A vanishing middle class? Income disparities rising in Japan*, The Japan Times.
- Kawabe Gaku, *La politique des pôles de compétitivité au Japon*, Mission économique, Ambassade de France au Japon, 20 octobre 2006.
- Kimura Shu, *Recent Movements in Japan concerning career guidance and future tasks*, Japan Institute of labour, April 1st, 2006.

- Kobayashi, Matsukura, Ogawa, *Demographic transition in post-war Japan: a times-series analysis*, Nihon University Population Research Institute, Paper series, n°55, Tokyo, March 1993.
- Krugman Paul, *Japan's trap*, MIT, May 1998.
- Marchand-Arvier Jérôme, *La réforme du système de santé au Japon*, Ambassade de France au Japon, Mission économique, 15 octobre 2004.
- Masaki Hisane, *Japan Stares into a Demographic Abyss*, Asia Times on May 8, 2006, posted on Japan Focus May 14, 2006 and *Japan's birth rate rises – barely*, Asia Times, June 8, 2007.
- Naganawa Hisao, *Re-employment of older white-collar workers*, Japan Institute of Labour, February 2002.
- Noriyuki Takayama, *The graying of Japan: an economic perspective on public pensions*, Kinokuniya, Tokyo, 1992.
- Oliveira Joaquim et al., *The impact of aging on demand, factors and growth*, Economic working papers, n°420, OCDE, 29 mars 2005.
- Planel Niels, *2001-2006 : un autre Japon, Mille et une nuits*, mars 2007.
- Sato Atsushi, *Are Japan's small firms ageless?*, Japan Institute of labour, 1999.
- Schaal Edouard, *Impact de l'innovation technologique sur la croissance potentielle*, Mission économique, Ambassade de France au Japon, 12 juillet 2006.
- Smil Vaclav, *The unprecedented shift in Japan's population: numbers, age, and prospects*, Japan Focus, April 19, 2007.
- Sugiyama Makoto, *L'économie et les finances publiques du Japon à l'heure du nouveau Premier ministre*, CEPII, 26 octobre 2006.
- Suzuki Wataru, *How to evaluate special zones for structural reform: on a perspective of economic approach*, Government auditing review, Volume 12, March 2005.
- Thévenin Lionel, *Les seniors : constats et opportunités au Japon*, Ambassade de France au Japon, Mission économique, avril 2004.

- Wee Beng Geok, Chung Sang Pok, Quek Pek Noi, *The employment of mature and older workers: strategies for managing work and career transitions*, Asia business case center, September 13, 2005.
- Weng Kin Kwan, *Japan to take in unskilled foreigners*, The Straits Times, March 30, 2005.
- Yamauchi Koichiro, *Aging in Japan, national policies, regional issues, and local government measures: making it possible to continue living in a familiar environment with a sense of security*, International Longevity Center Japan, 2007.
- Yoshida Shigeyoshi, *A variety of social participation activities among seniors*, Japan Aging Research Center, December 2004.

Références complémentaires

- *Always on net transforms society*, Nikkei Report, Nihon Keizei Shimbun, April 10, 2006.
- *Annual report on the aging society*, Cabinet office, Government of Japan, 2006.
- *Charting Japan's course into the future 2006, Overview of functions, economic and fiscal policy: a vital part of running the country*, Cabinet office, Government of Japan, 2006.
- *Government survey confirm trend of shrinking domestic population*, Nikkei Keizai Shimbun, August 5, 2006.
- *Graying of Japan: baby boomers prefer to remain independent and self reliant*, Hakuhodo, vol1., 2004.
- *Japan number one in new 'healthy life' system*, WHO Issues New Healthy Life Expectancy Rankings, June 4, 2000 and The World Health Report 2002, World Health Organisation, 2002.
- *La réforme des retraites au Japon*, Ambassade de France au Japon, Mission économique, 15 octobre 2004.
- *Overview of the revision of the long-term care insurance system*, Ministry of Health, Labour and Welfare (Japan), 2005.
- *Réforme du système de santé au Japon*, OCDE, 2002.
- *The non-performing loan situation, labor situation in Japan and analysis: general overview 2006/2007*, The Japan Institute for labour policy and training, November 2006.
- *The status of non performing loans as of March 2006*, Financial Services Agency (Japan), August 21, 2006.
- *White paper on International Economy and Trade 2005*, Ministry of Economy, Trade and Industry, July 2005.

Outils statistiques

- *Abridged life tables for Japan 2005*, Statistics and Information Department, Ministry of Health, Labour and Welfare (Japan), 2006.
- *Central government debt, as of December 31, 2006*, Ministry of Finance Japan, March 23, 2007.
- *Chômage et emploi : juillet 2007*, Conjoncture, Informations rapides, INSEE, 30 août 2007.
- *Dentsu survey estimates the economic impact on consumption resulting from the retirement of baby boomers*, Dentsu, March 30, 2006.
- *Graying of Japan*, Hakuodo, vol.1, 2004.
- *Growth of population: 1920-2005, Japan statistical yearbook*, Statistic bureau & statistical research and training institute, 2006.
- *Japanese working life profile: 2006/2007* – Labour statistics, February 1st, 2007.
- *Labour force survey, monthly result*, Ministry of internal Affairs and Communications (Japan), August 31st, 2007.
- Ministry of Health, Labour and Welfare (Japan), May 2006.
- *National survey of family income and expenditure 1999*, *Journal of Japanese trade and industry*, Mai-June, 2002.
- *Older people in Japan viewed from statistics*, Ministry of Internal Affairs and Communications (Japan), September 15, 2006.
- *Population census of Japan: preliminary counts of the population on the basis of summary sheets*, Ministry of Internal affairs and Communication, October 1, 2005.
- *Population projection for Japan*, Ministry of public management, January 2002.
- *Population projections by prefecture*, National Institute of population and social security research, March 2002.

- *Population projections for Japan*, National Institute of population and social security research, January 2002.
- *Population statistics: Japan's population in 50 years*, National Institute of Population and Social Security Research, 2006.
- *Statistics Bureau*, Ministry of public management, Home affairs, post and telecommunications, May 16, 2003.

LES PUBLICATIONS DE L'INSTITUT MONTAIGNE

- Au nom de l'Islam...
Quel dialogue avec les minorités musulmanes en Europe ?
Antonella Caruso
(septembre 2007)
- L'exemple inattendu des Vets
Comment ressusciter un système public de santé
Denise Silber
(juin 2007)
- Vademecum 2007-2012 – Moderniser la France
(mai 2007)
- Après Erasmus, Amicus
Pour un service civique universel européen
(avril 2007)
- Quelle politique de l'énergie pour l'Union européenne ?
(mars 2007)
- Sortir de l'immobilité sociale à la française
Anna Stellingner
(novembre 2006)
- Avoir des leaders dans la compétition universitaire mondiale
(octobre 2006)
- Comment sauver la presse quotidienne d'information
(août 2006)
- Pourquoi nos PME ne grandissent pas
Anne Dumas
(juillet 2006)
- Mondialisation : réconcilier la France avec la compétitivité
(juin 2006)
- TVA, CSG, IR, cotisations...
Comment financer la protection sociale
Jacques Bichot
(mai 2006)

- Pauvreté, exclusion : ce que peut faire l'entreprise
(février 2006)
- Ouvrir les grandes écoles à la diversité
(janvier 2006)
- Immobilier de l'État : quoi vendre, pourquoi, comment
(décembre 2005)
- 15 pistes (parmi d'autres...) pour moderniser la sphère publique
(novembre 2005)
- Ambition pour l'agriculture, libertés pour les agriculteurs
(juillet 2005)
- Hôpital : le modèle invisible
Denise Silber
(juin 2005)
- Un Contrôleur général pour les Finances publiques
(février 2005)
- Mondialisation et dépossession démocratique : le syndrome du gyroscope
Luc Ferry
(décembre 2004)
- Cinq ans après Lisbonne : comment rendre l'Europe compétitive
(novembre 2004)
- Ni quotas, ni indifférence : l'entreprise et l'égalité positive
Laurent Blivet
(octobre 2004)
- Pour la Justice
(septembre 2004)
- Régulation : ce que Bruxelles doit *vraiment* faire
(juin 2004)
- Couverture santé solidaire
(mai 2004)
- Engagement individuel et bien public
(avril 2004)
- Les oubliés de l'égalité des chances
(janvier 2004 - Réédition septembre 2005)
- L'hôpital réinventé
(janvier 2004)

- Vers un impôt européen ?
(octobre 2003)
- Compétitivité et vieillissement
(septembre 2003)
- De « la formation tout au long de la vie » à l'employabilité
(septembre 2003)
- Mieux gouverner l'entreprise
(mars 2003)
- L'Europe présence (tomes 1 & 2)
(janvier 2003)
- 25 propositions pour développer les fondations en France
(novembre 2002)
- Vers une assurance maladie universelle ?
(octobre 2002)
- Comment améliorer le travail parlementaire
(octobre 2002 – épuisé)
- L'articulation recherche-innovation
(septembre 2002 – épuisé)
- Le modèle sportif français : mutation ou crise ?
(juillet 2002 – épuisé)
- La sécurité extérieure de la France face aux nouveaux risques stratégiques
(mai 2002)
- L'Homme et le climat
(mars 2002)
- Management public & tolérance zéro
(novembre 2001)
- Enseignement supérieur :
aborder la compétition mondiale à armes égales ?
(novembre 2001 – épuisé)
- Vers des établissements scolaires autonomes
(novembre 2001 – épuisé)

Les publications peuvent être obtenues auprès
du secrétariat de l'Institut (Tél. : 01 58 18 39 29)
et sont également téléchargeables sur le site internet :

www.institutmontaigne.org

INSTITUT MONTAIGNE



Suez
Dexia
bioMérieux
The Boston Consulting Group
Axa
H. de Clermont-Tonnerre – ERSA
Carrefour
Areva
Renault sas
Né Kid
Rallye – Casino
AGF
AIR FRANCE KLM
Servier Monde
Groupama
Bouygues
BNP Paribas
Urbania & Adyal
Ernst & Young
SOMDIAA
Groupe Caisse d'Epargne
Bolloré
Ineum Consulting
SNCF Groupe
Aegis Media France
McKinsey & Company
Lazard Frères
J Walter Thompson
A.T. Kearney
Groupe TFN
Accenture
Michel Tudel & Associés
EADS
Acticall
Pierre & Vacances
LVMH – Moët-Hennessy – Louis Vuitton
Schneider Electric
Experian
Barclays Private Equity
Caisse des Dépôts
APC – Affaires Publiques Consultants
Groupe Dassault
Amgen
IDI
Eurazeo

S O U T I E N N E N T L ' I N S T I T U T M O N T A I G N E

INSTITUT MONTAIGNE



Pfizer
RTE Réseau de Transport d'Electricité
HSBC France
Tecnet Participations
CNP Assurances
HDF
Neuf Cegetel
GL Trade
PricewaterhouseCoopers
Rothschild & Cie
Sodexho
VINCI
abertis
JeantetAssociés
The Royal Bank of Scotland France
BearingPoint
Veolia Environnement
Janssen-Cilag, groupe Johnson & Johnson
Capgemini
GE Money Bank
Microsoft
Vivendi
AstraZeneca
Kraft Foods France
TowerBrook Capital Partners
Média-Participations
Viel & Cie
NYSE Euronext
KPMG S.A.
sia conseil
Assemblée des Chambres Françaises de Commerce et d'Industrie
Tilder
M6
Wendel Investissement
Total
Davis Polk & Wardwell
Hameur
3i France
august & debouzy avocats
JT International
Facom
Mercer
WordAppeal
Ricol, Lasteyrie et Associés

SOUTIENNENT L'INSTITUT MONTAIGNE

Imprimé en France
Dépôt légal : décembre 2007
ISSN : 1771-6756
Achévé d'imprimer en décembre 2007

INSTITUT MONTAIGNE



COMITÉ DIRECTEUR

Claude Bébéar Président

Henri Lachmann Vice-président et trésorier

Philippe Manière Directeur général

Nicolas Baverez Économiste, avocat

Jacques Bentz Président de Tecnet Participations

Guy Carcassonne Professeur de droit public à l'Université Paris X-Nanterre

Christian Forestier Membre du Haut conseil de l'éducation

Marie-Anne Frison-Roche Professeur de droit à l'Institut d'Études Politiques de Paris

Ana Palacio Ancienne ministre espagnole des Affaires étrangères

Ezra Suleiman Professeur de science politique à l'Université de Princeton

Jean-Paul Tran Thiet Avocat associé chez White & Case

Philippe Wahl Directeur Général de la Royal Bank of Scotland France

PRÉSIDENT D'HONNEUR

Bernard de La Rochefoucauld Fondateur de l'Institut La Boétie

CONSEIL D'ORIENTATION

Olivier Blanchard Professeur d'économie au MIT

Jean-Pierre Boisivon Délégué général de l'Institut de l'Entreprise

Laurent Cohen-Tanugi Avocat international

François Ewald Chercheur, universitaire

Michel Godet Professeur au CNAM

Henri Hude Philosophe, universitaire

Erik Izraelewicz Directeur de la rédaction, *Les Echos*

Jean-Hervé Lorenzi Économiste, universitaire

Elisabeth Lulin Présidente de Paradigmes et caetera

Yves Mény Politologue, directeur de l'Institut Universitaire Européen de Florence

Sophie Pedder Chef du bureau parisien, *The Economist*

Alain-Gérard Slama Journaliste, universitaire

INSTITUT MONTAIGNE



IL N'EST DÉSIR PLUS NATUREL QUE LE DÉSIR DE CONNAISSANCE

Après le Japon, la France... Faire du vieillissement un moteur de croissance

Les grands pays développés seraient, dit-on, « condamnés » au vieillissement démographique. Cette évolution, il est vrai, est communément perçue comme un handicap, voire une menace, pour le dynamisme et la compétitivité de l'économie. C'est notamment le cas en France. Certes, le vieillissement ne présente pas que des avantages, comme le montre les difficiles tentatives de réforme de notre système de retraite. Mais sommes-nous bien sûrs qu'il présente *seulement* des inconvénients ?

Le Japon, qui vieillit plus vite et depuis plus longtemps que la France, a décidé d'appréhender cette évolution de façon résolument optimiste et offensive. Comment ? En considérant aussi le vieillissement comme une source potentielle de croissance.

Dans cette Note de l'Institut Montaigne, Romain Geiss propose une analyse très documentée de cette approche dynamique du vieillissement au Japon. Il montre également que la France pourrait utilement s'en inspirer et formule à cette fin huit propositions concrètes de politique publique.

Institut Montaigne

38, rue Jean Mermoz - 75008 Paris

Tél. +33 (0)1 58 18 39 29 - Fax +33 (0)1 58 18 39 28

www.institutmontaigne.org - www.desideespourdemain.fr

10 €

ISSN 1771-6756

Décembre 2007